



Igé

→ *Bulletin Municipal* N°38

JANVIER 2020



Bulletin Municipal N°38



Ce bulletin a été élaboré par :

- Gérard BUONO
- Catherine BURNOT
- Chantal COURDIOUX
- Christiane DUVERNAY
- Pierre-Yves FICHET
- Myriam JAYET
- Joël GROSJEAN
- Marie-Thérèse LAGRANGE

Merci à tous ceux qui nous ont
fourni des articles et des photos.

Création-Conception :
Com' on imagine - Agence Graphique
71960 Igé

Impression :
B71print - 71000 Mâcon

Décembre 2019
Tirage : 500 exemplaires



Photo de couverture : Château de Chabotte

→ Sommaire

• Le mot du maire	1
• État Civil	2
• Personnel communal	2
• Répertoire électoral unique	3
• Budget communal	4
• Tarifs communaux	7
• Écoles	8
• Accueil de loisirs	10
• Le conseil des enfants	11
• Travaux - Réalisations 2019	12
• Arrivée de la fibre et du haut débit	16
• Bibliothèque	20
• Environnement : La Lande Saint Germain	21
• Randos découverte	22
• Repas de quartiers	23
• Patrimoine : Le château de Chabotte	24
Dossier	
• Les espaces communaux	28
• Liste des associations	34
• La parole à nos associations	35
• Calendrier des manifestations	44
• A votre service... Commerces, entreprises, activités	46
• Documents officiels	48
• Renseignements utiles	3° de couverture

Vie Communale



→ LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

Après l'extrême chaleur de l'été qui a affecté tous les habitants de la commune et certains de leurs biens, voici venue enfin une période de neige, de pluie qui devrait faire remonter le niveau de la rivière et celui des sources.

Cela nous amène à une nécessaire prise de conscience sur la rareté de l'eau, élément de vie indispensable à tous les êtres humains, aux animaux et à notre environnement.

Modifions notre comportement vis-à-vis de la nature et sachons tirer les leçons qu'elle nous donne ; imitons-la. En cette période hivernale qui annonce la fin de l'année, adoptons un rythme plus tranquille.

Calme, sérénité, confiance, bienveillance : voilà les mots qui devraient faire partie de notre quotidien.

Dans un contexte planétaire où malheureusement la violence sous toutes ses formes est présente, profitons de notre environnement rural de grande qualité, qui nous préserve globalement d'un stress inutile et nuisible.

Prenons donc le temps de faire toutes choses tranquillement, quand le choix nous est offert. Laissons la voiture au garage pour faire les courses au bourg ou emmener les enfants à l'école.

Nous pourrions rencontrer nos voisins, leur parler, profiter du paysage, voir les viticulteurs s'activer dans les vignes ou s'arrêter pour regarder les travaux en cours dans les rues du village.

Faire du vélo ou marcher, une belle alternative à la voiture, bonne pour notre santé et celle de notre planète. Ces gestes ne sont pas source de pollution, bien au contraire, et concourent à une atmosphère plus saine.

Soyons résolument attentifs à tout ce qui peut nous faire du bien, sans impact négatif sur notre environnement car nous devons transmettre à nos descendants un cadre de vie le moins dégradé possible : c'est la responsabilité de chacun.

Souhaitons à toutes et à tous une bonne santé pour relever les défis qui nous attendent ; ayons une pensée pour ceux qui sont malades ou qui nous ont quitté cette année.

Merci à toutes celles et ceux qui s'investissent dans la commune pour le bien-être de leurs concitoyens.

Joyeuses fêtes de fin d'année, en attendant de se retrouver pour échanger les vœux le vendredi 10 janvier 2020.

Christiane DUVERNAY

→ ÉTAT CIVIL

• Naissances

« BIENVENUE À TOUS CES PETITS BOUTS D'CHOUX. »



Clémence, Sonam-Drolma LUNGTE 14 mai 2019

Adélie, Alice FERAL 6 août 2019

Octave GATINET STEVAUX 31 août 2019

Anaé LELONG 3 septembre 2019

Kaylèn LATUILLIÈRE 10 septembre 2019

Selyan ANKACH 11 avril 2019
Alice, Isabelle LATUILLIÈRE 14 juin 2019
Elyna DEBORDE 7 août 2019

Zoé BECKER 8 octobre 2019
Auguste, Albert JUILLET 19 octobre 2019
Naëlle LYOT 22 octobre 2019

Gabin KLEINGAERTNER 27 novembre 2019

• Mariages

« TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR »



Fabian, Boris COTTIN et Emilie DESRAYAUD 11 mai 2019



Clément DUMAS et Géraldine, Louise RUSSELL 24 août 2019

• Décès

« NOUS RENOUVELONS AUX FAMILLES ÉPROUVÉES NOS BIEN SINCÈRES CONDOLÉANCES, ET LES ASSURONS DE TOUTE NOTRE SYMPATHIE. »

Jean-Claude CAMUS	16 janvier 2019
Marcelle JACOB épouse CHEVROT	18 janvier 2019
Claude BERTHOUD	9 février 2019
Françoise Suzanne BEHR, épouse BURY	10 février 2019
Jean Claude BAYARDON (décédé au Cameroun)	1 ^{er} mars 2019
Claude Michel BOUTILLON	2 avril 2019
Georges Jean Joseph MARTIN	11 avril 2019
Damien RAPPET	20 juin 2019
Jeannine Marie-Louise MAZILLE, épouse DUPERRET	3 septembre 2019
Gilbert, Ernest CURTIL	29 septembre 2019
François RUSSO	25 octobre 2019
Roger VINCENT	20 novembre 2019



→ PERSONNEL COMMUNAL

De gauche à droite :

- **Michaël Urbaniak**, Agent technique.
- **Carine Bourgeois**, Agent technique pour l'école maternelle (ATSEM).
- **Anne Hélène Terrier**, Agent d'animation.
- **Myriam Jayet**, Secrétariat de mairie et agence postale communale.
- **Sandrine Maselli**, Agent d'animation pour l'école.
- **Marie-Claire Charrondier**, Agent technique d'entretien.
- **Etienne Rieufort**, Agent technique.
- **Catherine Burnot**, Secrétariat de Mairie. (absente)

→ DAMIEN NOUS A QUITTÉS ...

AGENT ESPACES VERTS DANS LA COMMUNE DEPUIS 10 ANS, IL ÉTAIT BIEN AU-DELÀ D'UN AGENT COMMUNAL, IL ÉTAIT « DAMIEN ». IL NOUS A QUITTÉS LE 20 JUIN 2019.

Damien, était celui qui connaissait par cœur le moindre recoin de la commune, qui savait ce qu'il fallait faire et quand, et avait toujours des propositions pour apporter des améliorations dans le cadre de son travail.

Il était celui qui n'hésitait pas à faire une tournée de la commune en pleine nuit pour voir s'il y avait de la neige, et s'il fallait démarrer le déneigement pour que les habitants puissent se déplacer le matin. Il était celui que l'on voyait tôt le matin arroser les fleurs en été pour que ce soit fait au meilleur moment.

C'était pour lui un devoir que les choses soient faites et bien faites. Il ne supportait pas le travail mal fait, l'incompétence lui était intolérable.

La commune était son territoire et comme s'il s'était agit de son propre domaine, il voulait que tout soit sinon parfait du moins le mieux possible.

Les élus qui ont travaillé avec lui ont pu constater tout ce qu'il a apporté d'améliorations grâce à ses connaissances, à son travail acharné, mais aussi à sa passion pour ce village.

Tout le monde au village connaissait Damien et lui connaissait bien les habitants du village. Il était celui qui avait toujours un petit geste de la main pour dire bonjour à tous et à chacun. Pour ses collègues, il était celui qui est toujours prêt à rendre service, avec le sourire, celui qui aimait échanger, rire et partager. Même les jours où il bougonnait, on trouvait toujours un terrain d'entente.

Merci Damien pour tout ce que vous avez apporté à la commune et à tous ceux qui vous ont suivi. Vous nous manquez beaucoup.

Pierre-Yves FICHET - Marie-Thérèse LAGRANGE



→ RÉPERTOIRE ÉLECTORAL

QUE FAIRE SI L'ÉTAT CIVIL FIGURANT SUR VOTRE CARTE ÉLECTORALE COMPORTE UNE ERREUR ?

Un service est mis à votre disposition sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne. Il est disponible à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

> Pour plus d'informations, consulter le site de la commune.

→ ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 et 22 Mars 2020



POUR VOTER IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES.

VOUS POUVEZ VÉRIFIER VOTRE SITUATION ÉLECTORALE SUR LE SITE INTERNET.

PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE.

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU : 7 FÉVRIER 2020
En mairie ou sur internet : www.service-public.fr

BUDGET COMMUNAL

LES FINANCES 2019

Les budgets prévisionnels ont été votés au 29 mars 2019 pour les sommes TTC suivantes (sauf pour les budgets Gîte de Domange et Bois, sommes en HT) :

BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET GITE DOMANGE
Fonctionnement : 780 070 €	Fonctionnement : 78 825 €	Fonctionnement : 28 870 €
Investissement : 544 000 €	Investissement : 634 100 €	Investissement : 13 675 €

BUDGET BOIS
Fonctionnement : 52 460 €
Investissement : 66 550 €

Au 2 décembre 2019, les comptes ont été arrêtés et présentent les montants suivants, sous réserve de la vérification et de l'approbation des comptes par le comptable, Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Mâcon Municipale :

BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHARGES GENERALES	011	197 202 €	REMB CHARGES	013	1 297 €
CHARGES DE PERSONNEL	012	253 182 €	PRODUIT DES SERVICES	70	185 479 €
GESTION COURANTE	65	79 977 €	IMPOTS ET TAXES	73	463 012 €
REMB. INTERETS EMPRUNTS	66	15 437 €	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	74	55 349 €
FPIC	14	1 465 €	PRODUITS GESTION COURANTE	75	44 454 €
AMORTISSEMENTS	042	28 121 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	77	28 117 €
			AMORTISSEMENTS	042	3 297 €
TOTAL		575 384 €	TOTAL		781 005 €
INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
TRAVAUX ELECTRIFICATION	204	3 434 €	EXCEDENT FONCT N-1	1068	148 162 €
SUB CIS HTE MOUGE	204	9 030 €	RECUPERATION TVA	10222	120 742 €
ETUDES PLU	20	9 796 €	TAXE AMENAGEMENT	10226	21 291 €
REMB. CAPITAL EMPRUNTS	16	77 527 €	SUBVENTIONS dont :	13	9 168 €
EQUIPEMENT	21	116 388 €	Sub. Panneaux d'infos	1323	1 500 €
TRAVAUX dont :	23	152 300 €	Sub. Aménagement bâtis 2018	1341	7 668 €
Solde maîtrise d'œuvre ateliers/vestiaires foot	2313	1 124 €	AMORTISSEMENTS	040	28 121 €
Voirie	2315	151 176 €			
AMORTISSEMENTS	040	3 297 €			
TOTAL		371 772 €	TOTAL		327 484 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES		DÉPENSES	
Charges générales	9 734 €	Amortissements	5 058 €
Amortissements	23 372 €	Remboursement emprunts (capital)	14 463 €
Remboursement emprunts (intérêts)	3 370 €	Travaux Assainissement Rue Château	53 914 €
Subvention Ass Non Collectif	22 750 €	TOTAL	73 435 €
TOTAL	59 226 €		
RECETTES		RECETTES	
Redevance assainissement	42 866 €	Amortissements	23 372 €
Amortissements	5 058 €	Subvention Agence Eau	8 450 €
Encaissement branchement sur Ass. Collectif	16 805 €	Prime épuration Agence Eau	1 953 €
Subvention Ass Non Collectif – Agence Eau	22 750 €	Subvention Conseil Dép. Tx Assainissement	64 044 €
TOTAL	87 479 €	Excédent de fonctionnement (N-1)	95 359 €
		Remboursement TVA - SUEZ	1 500 €
		TOTAL	194 678 €

BUDGET GÎTE DE DOMANGE (somme en HT)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES		DÉPENSES	
Charges générales	13 246 €	Amortissements	1 338 €
Amortissements	5 407 €	TOTAL	1 338 €
Reversement taxe séjour (MBA)	1 062 €		
TOTAL	19 715 €		
RECETTES		RECETTES	
Locations	28 071 €	Amortissements	5 407 €
Amortissements	1 338 €	TOTAL	5 407 €
TOTAL	29 409 €		

BUDGET BOIS

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES		DÉPENSES	
Entretien parcelles 30 et 42	7 565 €	Travaux retour pelouse calcaire	6 183 €
Frais gardiennage	2 006 €	TOTAL	6 183 €
Cotisations	2 050 €		
Commission bancaire	25 €		
Amortissements	853 €		
TOTAL	12 499 €		
RECETTES		RECETTES	
Coupes de bois	42 919 €	Amortissements	853 €
Affouages	350 €	Excédent de fonctionnement (N-1)	11 547 €
Remboursement travaux par TRMC	6 183 €		
Droits de chasse	500 €	TOTAL	12 400 €
TOTAL	49 952 €		

→ QUELQUES CHIFFRES ISSUS DU BUDGET COMMUNAL

→ EN DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

40 591 €
POUR LES CONSOMMATIONS
ÉNERGÉTIQUES
(ÉLECTRICITÉ ET GAZ)

7 274 €
POUR L'INSTRUCTION
DES DEMANDES D'URBANISME
PAR MBA

27 128 €
POUR LA DÉFENSE INCENDIE

24 025 €
POUR L'ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS PUBLICS

11 832 €
DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
COMMUNALES ET EXTÉRIEURES

→ ET EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

115 776 €
PRODUIT DE LA
REDEVANCE CARRIÈRE

14 036 €
PRODUIT DE LA GARDERIE
PÉRISCOLAIRE

17 989 €
PRODUIT DES LOCATIONS
VIGNES / PRÉS COMMUNAUX

146 261 €
ATTRIBUTION DE COMPENSATION
VERSÉE PAR MBA

33 345 €
PRODUIT DES LOCATIONS DES
LOGEMENTS COMMUNAUX

8 535 €
PRODUIT DE LA LOCATION
DE LA SALLE POLYVALENTE

DF DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

FINANCES PUBLIQUES

NOUVEL ACCUEIL DE PROXIMITÉ

À COMPTER DU 21 OCTOBRE, LES
FINANCES PUBLIQUES ASSURERONT
UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL
À DESTINATION DES USAGERS
RÉSIDENTS DANS LE SECTEUR DE LA
ROCHE VINEUSE.

Ainsi, pour toute démarche relative aux impôts
(impôt sur le revenu, prélèvement à la source,
taxe d'habitation, taxes foncières,...), aux
produits locaux (cantine, loyers, crèche,...)
et à l'accès aux services en ligne, il sera
possible de rencontrer un agent des Finances
Publiques qui répondra aux questions
simples ou prendra en charge les questions
complexes.

Par ailleurs, l'agent d'accueil pourra
accompagner les usagers dans leurs
démarches informatiques comme par
exemple déclarer les revenus par internet,
réaliser le paiement d'une créance fiscale,
locale ou d'une amende (lorsque cette
possibilité est ouverte) via le site :
impots.gouv.fr ou alors les aider dans la
gestion de leur prélèvement à la source.

Les agents de cet accueil ne pourront
cependant pas accepter les règlements en
numéraire, en chèque ou par carte bancaire.

Ce nouvel accueil de proximité se
tiendra dans les locaux de la Mairie
de La Roche Vineuse tous les lundis
après-midi de 14h00 à 17h00 à partir
du 21 octobre 2019.

→ SALLE POLYVALENTE

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

APPLICABLE AU 1^{er} JANVIER 2019
ANNULE ET REMPLACE LES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

UTILISATION			PRIX LOCATION			CHARGES
			entière	2/3	1/3	(élec. - gaz - tél.)
1	Habitants d'Igé et leurs enfants	Tarif / journée (1/2 tarif par journée en sup) EN SEMAINE	185 €	125 €	90 €	OUI
		Tarif week-end	280 €	190 €	140 €	
2	Association loi 1901 déclarée d'Igé, manifestation sans recette et sans repas	Tarif / journée (1/2 tarif par journée en sup) EN SEMAINE	GRATUIT			OUI
		Tarif week-end	GRATUIT			
3	Association loi de 1901 déclarée d'Igé, manifestation avec recette et/ou avec repas (une manifestation gratuite par an pour l'organisation d'une manifestation payante ouverte à tous)	Tarif / journée (1/2 tarif par journée en sup) EN SEMAINE	165 €	110 €	80 €	OUI
		Tarif week-end	250 €	165 €	120 €	
4	Location aux extérieurs de la commune	Tarif / journée (1/2 tarif par journée en sup) EN SEMAINE	500 €	400 €	300 €	OUI
		Tarif week-end	750 €	600 €	450 €	
5	Réunions culturelles sans recette et sans repas		GRATUIT			OUI
6	Réunions extérieures à la commune (Sivom - SYDEL - Syndicats Intercommunaux - associations d'intérêt général (sans recette et/ou sans repas)		GRATUIT sur appréciation et autorisation du Maire ou des adjoints			
Le lave-vaisselle est loué 40 € pour la durée de la location (jour ou week-end)						
UTILISATION		CHAUFFAGE		SUPERFICIE	EFFECTIF	
Salle entière :		PAR JOUR	PAR JOUR SUPPLEMENTAIRE	375 m²	340 personnes assises	
		40 €	20 €			
Salle 2/3 :		30 €	15 €	225 m²	200 personnes assises	
Salle 1/3 :		15 €	7.50 €	150 m²	140 personnes assises	

Le lave-vaisselle est loué 40 € pour la durée de la location (jour ou week-end)

UTILISATION	CHAUFFAGE		SUPERFICIE	EFFECTIF
	PAR JOUR	PAR JOUR SUPPLÉMENTAIRE		
Salle entière :	40 €	20 €	375 m²	340 personnes assises
Salle 2/3 :	30 €	15 €	225 m²	200 personnes assises
Salle 1/3 :	15 €	7.50 €	150 m²	140 personnes assises

SUIVANT LES CONSOMMATIONS (relevé des compteurs), il sera facturé des consommations d'électricité et de
téléphone.

La chapelle de Domange ne sera plus mise en location pour les particuliers (Conseil municipal du 25 août
2017)

→ ÉCOLES

UNE ANNÉE SCOLAIRE S'ACHÈVE ... LES ENSEIGNANTS ONT ENGAGÉ LEURS ÉLÈVES DANS DIVERS PROJETS CULTURELS, ARTISTIQUES, SCIENTIFIQUES ET SPORTIFS DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019.

► RENTRÉE DES CLASSES



► FIN D'ANNÉE

Pour le spectacle de Noël, financé par la municipalité, les élèves de Mmes Dananchet, Labruyère et Le Corre, ont assisté à la Cave à Musique à une représentation d'un spectacle musical théâtralisé « *Quand sème le vent* ». Les élèves de CM ont assisté au Cinémarivaux à la projection du dessin animé « *Dilili à Paris* ».



► PONEY CLUB



Les élèves de maternelle, avec le financement du Sou des écoles, ont pu découvrir les poneys et l'équitation lors de trois séances réalisées au poney club de Chevagny les Chevières.

Au cours de ces séances, ils ont pratiqué de la voltige et ont appris à se déplacer en poney.

En classe, la découverte de l'alimentation, du milieu de vie du poney et de l'équipement nécessaire à l'équitation a permis d'approfondir la connaissance des poneys.



► Musée de l'école



Les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 ont remonté le temps et vécu une journée d'école des années 1950 au Musée de l'école de St Rémy.

Ils ont suivi une leçon de morale, essayé l'écriture à la plume et d'autres activités. Avec la visite du musée ce fut également l'occasion d'observer l'évolution du mobilier scolaire, des objets d'écriture, des punitions et récompenses de la vie quotidienne des écoliers.



Cette sortie a été entièrement financée par le Sou Des Ecoles.



MAISON DE LA NATURE ET DE L'EAU



Enfin pour la sortie de fin d'année, tous les élèves de l'école ont été sensibilisés à la biodiversité locale (faune et flore) à travers divers ateliers réalisés lors de leur journée à la maison de la nature et de l'eau située à Pont de Vaux.

Cette sortie a été entièrement financée par le Sou Des Ecoles.



→ ACCUEIL DE LOISIRS



→ LE CONSEIL DES ENFANTS



Chaque début d'année scolaire, les enfants de la classe de CM élisent leurs représentants au sein du conseil des enfants.

Le conseil des enfants est constitué de 4 filles et 4 garçons. Le conseil se réunit une fois toutes les 3-4 semaines.

Les enfants s'initient à la vie de la collectivité, ils donnent leur point de vue, ils évoquent leurs envies, leurs projets et sont informés sur la vie de la commune d'Igé. Ils découvrent le patrimoine local. Le conseil des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur commune.

L'existence d'un conseil des enfants permet d'apprendre aux enfants à se gérer en tant que groupe (écoute, respect...), à valoriser leurs idées, à s'engager à exercer leur rôle de futur citoyen, à s'impliquer dans la vie de leur commune, à exprimer leurs besoins, à faire des propositions constructives, à prendre des responsabilités et à comprendre le rôle et la fonction d'un élu.



→ TRAVAUX & RÉALISATIONS

■ BÂTIMENTS

- Participation (sous forme de subvention) à la construction du Centre d'Incendie et de Secours de la Haute Mouge à Azé	9 030 €
- Réfection du portail à l'école suite sinistre (Remboursement assurances pour 17 928 € - vétusté déduite)	21 446 €
- Réfection de la toiture du Lavoir de l'Orangerie (Remboursement de l'Association du Patrimoine d'Igé pour 6 734 €)	8 080 €
- Solde de maîtrise d'œuvre pour la construction des ateliers/vestiaires de football	1 124 €
- Modification d'un massif à l'école (partie haute)	1 566 €
- Remplacement de l'extracteur à la boulangerie/supérette	1 235 €
- Réfection du plafond de la cuisine du restaurant scolaire	4 498 €
- Installation d'une VMC dans la salle fraternité	1 609 €
- Divers travaux électriques à la Chapelle de Domange	3 731 €

■ VOIRIE / RESEAUX

- Enfouissement des lignes électriques Rue du Lavoir	3 434 €
- Travaux pluriannuels de voirie – Tranche 2019	109 578 €
- Travaux d'accotements Rue du Tacot	27 93 €
- Réaménagement d'un chemin piéton (à proximité des jeux du Clos Bardot)	13 668 €

■ EAU / ASSAINISSEMENT

- Reprise du réseau des eaux usées Rue du Tacot (à proximité de la Cave)	2 498 €
- Servitude Moulin d'en Haut	1 150 €
- Travaux d'amélioration du réseau des eaux usées (1ère situation) Rue du Château	53 914 €
- Programme de réhabilitation des Assainissement Non Collectif – Versement subvention* aux 8 demandeurs ayant réalisés les travaux	22 750 €

*Financée dans sa totalité par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée

■ TERRAINS

- Acquisition d'un terrain avec grange à Domange (frais d'acte compris)	11 061 €
- Acquisition de parcelles Rue du Tacot (procédure d'alignement)	2 418 €

■ FORÊTS / VIGNES

- Remplacement des ceps manquant pour des vignes en location	1 513 €
- Travaux pour le retour de la pelouse calcaire (Parcelle St Germain)	6 183 €
- Montant remboursé dans sa totalité par TRMC	7 565 €
- Entretien des parcelles boisées 30 et 42 (dégauchement manuel)	



TRAVAUX VOIRIE

Un diagnostic de voirie a été réalisé fin 2018 par le cabinet spécialisé BEVS à Grièges, permettant d'établir un plan de réfection pluriannuel sur l'ensemble des 21,400 km d'infrastructure routière communale. Selon l'état plus ou moins avancé des dégradations de chaque secteur, des priorités ont été établies, ainsi que les différents modes d'intervention. Un plan d'action 2019-2020 a vu le jour.

> 2019

- > Rue du Tacot
- > VC6 (chemin vers le stock car)
- > Montée de la Poye
- > Rue du Clos
- > Chemin de la Chenevière
- > Impasse En Bourdeau
- > Placette En Chabotte

> 2020

- > Rue du lavoir
- > Route de Créaut
- > Chemin de la Dame d'Igé
- > Chemin de la Cortière
- > Rue de Chabotte
- > Route de Saint Maurice
- > Chemin des chèvres

Les travaux inscrits pour 2019 ont été réalisés. Pour la rue du Tacot, se sont ajoutés les cheminements piéton et cycliste.



■ RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE

- Reprise des concessions (80 emplacements partie haute-dernière tranche)	12 000 €
- Reprise des concessions (16 emplacements partie basse- première tranche)	7 260 €
- Aménagement du Jardin du Souvenir et espace cinéraire (cavurnes)	7 116 €
- Nettoyage divers (ossuaires, pyramide Adjudant François Garnier, piliers)	2 236 €
- Végétalisation	6 446 €

■ URBANISME

- Elaboration de la modification simplifiée n° 02 du PLU	3 722 €
- Elaboration de la modification n° 01 du PLU	6 074 €

■ ESPACES VERTS

- Arrachage d'un buisson Rue du Tacot	1 260 €
- Abattage – élagage en bordure de la rivière Petite Mouge	3 420 €

■ ÉQUIPEMENTS

> RESTAURANT SCOLAIRE	
- Acquisition d'une cellule de refroidissement	4 259 €
> ECOLE	
- Acquisition d'un ordinateur portable	269 €
> MAIRIE / VIE LOCALE	
- Acquisition de deux panneaux d'informations et d'un panneau plan communal	11 770 €
- Acquisition d'un photocopieur (avec transfert de l'ancien copieur à l'Agence Postale)	6 720 €
- Acquisition de deux destructeurs papier (Mairie + Agence Postale)	568 €
> SALLE POLYVALENTE	
- Acquisition de 10 tables et un chariot de rangement	2 365 €
- Acquisition d'un chariot de service	437 €

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX : RUE DU LAVOIR



PORTAIL DE L'ÉCOLE



CHEMIN DU FOUR BANAL



Le chemin, en grande partie piétonnier, qui rejoint le clos Bardot depuis la départementale étant devenu dangereux a été restauré. Ce passage n'ayant pas de nom, le conseil des enfants a décidé de le nommer « Chemin du four banal ». Un escalier situé près du four banal et en très mauvais état a lui aussi été rénové.



> GRAVIER DE LA CARRIÈRE

DES MATÉRIAUX À DISPOSITION DES HABITANTS.

Dans le cadre d'une convention du 14 juin 1993, TARMAC Granulats (devenu TRMC) s'engage à mettre, gratuitement et exclusivement à disposition des habitants de la commune d'Igé, des matériaux issus de la carrière.

Le volume de matériaux gratuits disponibles, désignés « 0/30 primaire », est au maximum de 50 tonnes par foyer et par année calendaire. Il n'y a pas de fournitures d'avance pour les années suivantes.

LES BÉNÉFICIAIRES :

> Ces matériaux gratuits sont destinés aux personnes privées, à l'exclusion des entreprises, résidant dans la commune d'Igé et pour un usage exclusif et immédiat réservé à la propriété sur le territoire de la commune.

> Le stockage de ces matériaux est interdit. Le cumul des bons de 50 tonnes de matériaux gratuits ou encore le prêt de son droit à un tiers sont strictement interdits. Le dépassement du volume de 50 tonnes par an ou l'enlèvement non conforme aux directives entraînera une facturation à l'utilisateur au prix du tarif en vigueur.

DÉMARCHE :

> Les habitants désirant prendre des matériaux devront passer au préalable en mairie pour obtenir une autorisation d'enlèvement de matériaux signée. Ils devront également s'engager à se conformer strictement aux procédures de sécurité existant sur le site.



RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE



Cette année des travaux importants ont eu lieu au cimetière communal. Après un relèvement de sépultures en constat d'abandon, il a fallu s'intéresser à l'espace cinéraire qui n'était plus aux normes.

Le columbarium actuel reste en l'état. Une place a été réservée pour un second lorsque cela sera nécessaire. Le carré de dispersion des cendres s'est modernisé. Une colonne y a pris place sur laquelle sont collées des plaques en marbre rappelant le nom des défunts. Dans cet espace, un banc de marbre rose a été installé afin que ce lieu demeure un endroit privilégié pour le recueillement des familles.

Dans le même temps un espace réservé aux « cavurnes » a été créé, donnant la possibilité d'y déposer des urnes cinéraires. Six emplacements ont été réalisés, faisant de ces lieux un espace bien intégré dans l'environnement. Les allées du cimetière recouvertes de gravier de Saint Martin devenaient difficiles à entretenir sans produit phytosanitaire et des herbes indésirables envahissaient rapidement les lieux.

Le 14 septembre une quinzaine de bénévoles a pris pioche et râteau pour effectuer un nettoyage complet. Pour que cet entretien soit plus facile à l'avenir, le conseil municipal a choisi de faire enherber les allées, selon une technique mise au point pour les cimetières. Elles seront tondues trois à quatre fois par an selon les besoins.

Il appartient aux familles d'entretenir les abords immédiats de leurs tombes. Le règlement du cimetière a été mis à jour, il est consultable en mairie.



TRAVAUX ASSAINISSEMENT RUE DU CHÂTEAU

Les eaux usées des habitations du bourg sont envoyées dans la lagune pour être épurées avant de retourner à la rivière. Celle-ci a été conçue au départ pour 900 équivalents habitants. Depuis sa mise en service, les modes de calcul ont changé. De ce fait la lagune est passée de 900 à 720 équ/h et ne répond plus aux normes en vigueur ce qui empêche aussi le développement de nouvelles habitations sur le secteur du bourg. Il a par ailleurs été constaté des rejets réguliers d'eaux usées dans la petite Mouge, mettant en évidence des problèmes au niveau du réseau d'assainissement.

Partant de ces constats, les services de la Préfecture ont demandé une amélioration du système de collecte et de traitement des eaux usées. Pour y répondre, la commune a décidé de mettre en place un schéma directeur d'assainissement. Ce schéma a mis à jour des dysfonctionnements du réseau dus en particulier à l'apport important d'eau parasite.

Un planning de travaux en cinq tranches a été établi. La rétrocession de l'assainissement à MBA (Mâconnais Beaujolais Agglomération) devant intervenir le premier janvier



2020, le conseil municipal a jugé important de lancer la première tranche avant cette date. Au-delà, la commune ne sera plus en mesure de décider de la mise en œuvre des autres tranches de travaux. La première tranche consiste en la pose d'une canalisation pour collecter uniquement les eaux usées de la rue du Château, de la rue du 26 juillet et d'une partie de la rue du vieux Moulin.

Ces travaux doivent améliorer sensiblement le fonctionnement de la lagune et diminuer le rejet d'eau usée dans la petite Mouge.

Les travaux doivent s'étaler du troisième trimestre 2019 au premier trimestre 2020.





→ LE TRÈS HAUT DÉBIT arrivera début 2020 dans les foyers d'Igé.

La Fibre (ou FTTH), c'est quoi ?

C'est une nouvelle technologie pour l'internet qui repose sur la construction d'un tout nouveau réseau de communications en fibre optique.

La fibre optique est un fil de verre qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres.

Ce qui est nouveau, c'est qu'elle est désormais utilisée sur les derniers mètres du réseau télécom, jusqu'au domicile : on parle de FTTH (Fiber to the Home).

Le déploiement Fibre permet également de couvrir l'ensemble des locaux professionnels, entreprises et sites publics situés sur le territoire de toute la commune.

Cette technologie 100% Fibre apporte des débits considérables - au moins 30 fois plus rapide



que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL) - permettant de recevoir et envoyer des informations lourdes en volume de données, sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement. C'est un nouveau réseau pour les usages numériques d'aujourd'hui mais aussi pour ceux de « demain » : Le réseau de l'avenir !

Orange, opérateur d'infrastructure réseau

Les travaux dans la commune sont réalisés et financés entièrement par Orange, sur ses fonds propres, sans aucune subvention publique.

Il s'agit d'un chantier technologique complexe, de plusieurs mois. En effet, Orange va reconstruire le réseau téléphonique de la commune comme cela a été fait dans les années 70 pour le réseau cuivre. Malgré l'importance des travaux, ces derniers n'engageront que très peu de gêne pour les riverains.

Le déploiement de la fibre s'effectue en plusieurs étapes : il faut commencer par rééquiper les centraux téléphoniques pour qu'ils puissent désormais envoyer

de la lumière dans le nouveau réseau en fibre optique (avec le réseau actuel c'est du courant électrique qui circule dans des fils de cuivre).

Le nouveau réseau est ensuite déployé dans les rues pour couvrir progressivement l'ensemble des sites et logements de la commune. C'est au cours de cette étape des travaux que les armoires de rue (point de mutualisation) sont implantées en concertation avec les services de la commune.

Puis la fibre est progressivement déployée devant les pavillons et à l'intérieur des immeubles pour pouvoir entrer dans chacun des logements.

L'armoire optique est en fait, la seule partie visible du déploiement de la fibre dans la commune puisque le reste du chemin jusqu'aux habitations s'opère par les fourreaux souterrains.

SCHÉMAS TECHNIQUES



Choisir son fournisseur d'accès internet

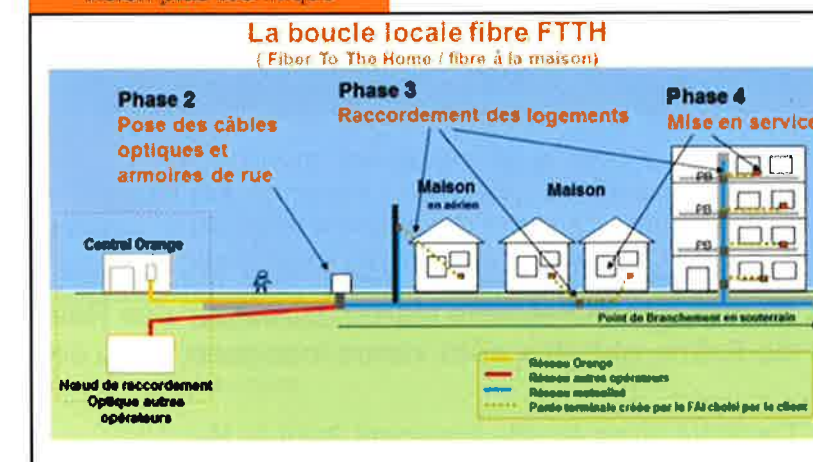
Le point de mutualisation permet à tous les fournisseurs d'accès internet (FAI) qui le souhaitent d'utiliser ce réseau pour le compte de leurs clients.

Dès lors que les travaux sont terminés, et après délais réglementaires, la fibre devient disponible à la commercialisation par tous les FAI, Orange, mais également les autres opérateurs qui peuvent cofinancer ce nouveau réseau.

Vision des habitants



Vision plus technique



Bien que l'entreprise Orange déploie la fibre, sur ses fonds propres, dans la commune, les habitants sont libres de choisir l'opérateur de leur choix.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À IGÉ EST LANCÉ !

Les premiers foyers seront éligibles début 2020.



Le 20 septembre 2019, Véronique Morlighem, Déléguée Régionale d'Ornage en Bourgogne et Frédéric Martin, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales de Saône-et-Loire, sont venus inaugurer l'une des deux armoires optique d'Igé.

L'armoire qu'on appelle également Point de Mutualisation de Zone (PMZ) est l'endroit où s'effectue la connexion entre les fibres de transport des différents opérateurs et les fibres mutualisées desservant l'ensemble des logements. C'est sur ce point que se connectent tous les opérateurs.

A Igé, pour permettre à toutes les entreprises et à l'ensemble des foyers de la commune de bénéficier du Très Haut Débit, deux armoires ont été installées.

Les premiers foyers raccordables sont attendus pour début 2020, ils pourront donc bénéficier dès l'année prochaine d'un internet très haut débit allant de 300Mbit/s à 1Gbit/s. Le reste des foyers sera raccordé de manière progressive.



Ce qu'il faut savoir concernant le raccordement à la Fibre Optique :

Le design du réseau fibre optique d'Orange peut s'opérer de deux manières différentes en fonction des installations des communes :

- soit en empruntant les fourreaux existants en sous terrain
- soit en utilisant les appuis aériens

Dans le second cas, des études de charge doivent être réalisées notamment sur les supports ENEDIS et ensuite validées pour s'assurer que les supports en question puissent soutenir de nouveaux câbles. Ces travaux-là étant plus complexes, les délais de déploiement s'en trouvent ainsi rallongés pour les foyers desservis par l'aérien.

Lors du raccordement final du client il se peut que les adductions souterraines (fourreaux) aient été endommagées au fil du temps.

- En domaine privé : il appartiendra au propriétaire de s'assurer de la disponibilité des gaines ou autres fourreaux et, le cas échéant de rétablir la continuité en cas de blocage.
- En domaine public et dans le cas général, c'est l'opérateur Orange qui assure cette maintenance.

Comment être informé de l'arrivée de la fibre ?

Pour connaître l'éligibilité de votre foyer ou de votre site professionnel, Orange met en ligne une carte de couverture : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

En cas de difficulté détectée, le Fournisseur d'Accès Internet choisi devra contacter l'Opérateur Orange via les procédures habituelles.

La Fibre, dans les faits, ça change quoi ?

Gagner en rapidité, réactivité et confort d'usages...

POUR LES PARTICULIERS

Avec la fibre il est possible d'utiliser tous les écrans – télévisions en haute définition, tablettes, smartphones, ordinateurs, consoles de jeux – en simultanément au sein d'un même foyer avec un confort inégalé.

POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ENTREPRISES

L'explosion des usages de la data, la multiplication des terminaux connectés, les espaces de travail partagés, la sauvegarde en réseau, l'hébergement des applications de l'entreprise dans le Cloud, font partie de leur quotidien.

Ils ont besoin de réseaux toujours plus performants et évolutifs pour répondre à ces besoins en perpétuelle évolution.

A partir de cette carte vous identifiez votre adresse et dès qu'elle apparaît « éligible », vous pouvez alors contacter librement le fournisseur d'accès internet de votre choix.

Et pour être informé à chaque étape du déploiement, jusqu'au raccordement, une inscription en ligne est possible !

→ BIBLIOTHÈQUE



NOTRE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE A 10 ANS !

Une belle dynamique anime toujours ce lieu du « Vivre Ensemble » entre domicile, école et travail, un espace où l'on peut se rendre pour découvrir, se découvrir, apprendre, imaginer, rêver, échanger. Une bibliothèque a un rôle fondamental dans la Cité, mêlant culture et loisirs mais aussi lieu de rencontre pour tous les âges ce qui permet le maintien du lien social particulièrement précieux en ces temps où les écrans prennent souvent beaucoup de place.

Ouverte gratuitement à tous les publics et tous les âges lors des permanences ainsi que pour les animations après des enfants de l'école primaire et des bébé-lecteurs, elle met à disposition une déclinaison d'ouvrages (romans, documentaires sur différents thèmes comme le jardin voire la permaculture, l'histoire, les sciences, la cuisine etc...) ainsi qu'une pléiade d'albums et BD pour enfants et adultes.

La proximité de l'école primaire permet d'établir un relais pour les enfants avec chaque jeudi après-midi « l'heure du Conte » ainsi que la participation au **Prix Littéraire Jeunesse « Les Incorruptibles »** décerné par les jeunes lecteurs de la Maternelle à la Seconde. Ce prix a pour objectif de faire découvrir de façon ludique aux enfants une palette de 6 albums afin qu'ils les perçoivent comme de véritables objets de plaisir et de découverte tout en faisant participer leurs parents à l'aventure. En fin d'année scolaire ils sont invités avec leurs parents à élire leur titre préféré.

Cette année nous avons pu également remarquer l'**attrait des enfants pour les documentaires**, comme à l'occasion de l'anniversaire des 500 ans de la mort de Léonard de Vinci, traité en classe. Ils furent nombreux à s'intéresser à la vie de ce génie et ont pu ainsi étayer leurs connaissances. Florence et les bénévoles ont à cœur de recevoir, d'écouter et de satisfaire au mieux grands et petits dans cet espace chaleureux et convivial où enfants et anciens se côtoient dans la bonne humeur.

Très belle année à tous.
Monique EVANNO

→ POINTS LIVRES

Deux «points livres» ont été mis en place.

L'un est situé devant le point cyber, le second se situe au lavoir du Munet. Vous pouvez emporter des livres, en apporter, c'est un lieu pour échanger.

« Il faut tout un village
pour élever un enfant »

Proverbe Africain



Bibliothécaires (bénévoles et salariée) vous accueillent et vous conseillent les :

- Mercredi : 10h / 12h
- Jeudi : 16h30 / 18h30 (fermé pendant les congés scolaires)
- Samedi : 10h / 12h

L'ÉQUIPE :

SIMON BARTHÉLÉMY, AGNÈS DUBOIS, MONIQUE EVANNO,
MARIE-THÉ GATEAUD, FLORENCE PERROT (AGENT),
JEANNINE PICHET, CLAUDE PROMONET, JOSETTE ROBÉLIN,
FRANÇOISE VHEYL.

Bibliothèque municipale
03.85.33.33.89
bibliotheque.ige@orange.fr

> toute notre actualité sur Facebook



→ LA LANDE DE ST GERMAIN, histoire d'une renaissance...



Cette zone, autrefois pâturée, a été laissée à l'abandon pendant de longues années, le milieu s'est refermé, envahi par les épineux. Aujourd'hui il retrouve en partie son utilité première. Il est à noter que le sol de cette lande présente des dépressions bien visibles : ce sont d'anciennes petites carrières exploitées entre les 2 guerres par le grand-père de notre ami Roger Vincent.

La carrière d'Igé envisageant d'accroître sa superficie d'exploitation en s'attaquant à la colline qui la domine, devait pour ce faire, supprimer une partie de la forêt sommitale plantée de résineux.

Un accord fut conclu entre la mairie d'Igé, l'Office National des Forêts (ONF) et la Carrière : en contre-partie, une superficie équivalente serait mise à la disposition de l'ONF pour une plantation de cèdres sur la lande de Saint-Germain.

Ce milieu avait pour moi, une attirance particulière.... Ornithologue et naturaliste amateur, j'avais le plaisir d'y observer diverses espèces animales et végétales : entre autres, un oiseau relativement rare et discret, l'Engoulevent d'Europe, qui venait régulièrement s'y reproduire. J'ai eu la chance de photographier ce visiteur d'été plusieurs fois dont un adulte et ses 2 jeunes, photo publiée dans la revue « Ornithos » de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).



Mais ces dernières années, l'Engoulevent a déserté le lieu, la modification de la couverture végétale y étant certainement pour beaucoup !!!

Quelle ne fut pas ma surprise durant l'hiver 2013, de trouver la lande de Saint-Germain dévastée par des travaux menés par l'ONF... : la plantation de cèdres était lancée !!!

Nanti de la photo de la famille d'Engoulevents, je suis allé rencontrer Roland Schultz, alors maire d'Igé, qui a été très réceptif à ma demande d'intervenir pour procéder à l'arrêt des travaux en cours.

La destruction du site ne représentait alors qu'un tiers de la superficie totale. Un accord a pu être trouvé avec l'ONF et la Carrière : 3 ha seraient plantés en cèdres, les 6 autres réhabilités en pelouse.

Après quelques années de sommeil, le dossier a enfin été repris et la décision mise en application.

Les travaux de débroussaillage ont été effectués par coupe et arrachage d'une grande partie des buissons d'épineux, les plus beaux arbres, principalement des chênes, étant épargnés...

il était bien évidemment nécessaire de conserver des abris pour la faune sauvage.



En juillet 2019, un troupeau de brebis prenait possession des lieux, avec pour objectif d'entretenir cette belle pelouse calcaire : elles travaillent très bien !

Quant à moi, j'espère que l'Engoulevent y reviendra nicher.

Robert MASSON

→ RANDOS DÉCOUVERTE



La richesse de notre commune en matière de paysages à découvrir est bien connue. Il manquait cependant des circuits balisés pour que les promeneurs, qu'ils soient locaux ou venus d'ailleurs puissent circuler aisément.

C'est chose faite depuis le printemps avec l'installation des panneaux et le balisage des « randos découverte ». Ces circuits sont équipés d'un QRcode permettant d'obtenir des informations sur les lieux visités. A la balade oenotouristique tracée en 2017 viennent donc s'ajouter des petits parcours pour découvrir le village, son histoire et le charme de ses constructions et paysages.

Pour élargir encore les possibilités, le circuit avec balisage jaune portant le n° 2 a été remis en état. Long de 15,5km, il permet de passer quelques heures à enchaîner forêts, terroirs, bocages et vignobles pour le plus grand bonheur des randonneurs.



→ REPAS DE QUARTIERS





LE CHÂTEAU DE CHABOTTE

→ Sans doute le moins connu des Igéens parce que le moins visible, sauf côté route de Chabotte, il est situé au hameau du Martoret.



A l'origine, ce n'était qu'une tour de gué. Cette tour au nord, construite fin XIème, début XIIème siècle serait à l'origine de l'ensemble des bâtiments dont la construction s'est étalée sur plusieurs siècles, les différentes parties étant ajoutées selon les besoins des propriétaires successifs.

Il faut se l'imaginer, cette tour, dressée seule dans le paysage comme tour de gué, avec mâchicoulis et meurtrières ; elle surveillait le passage sur le chemin de Cluny à la Saône via Saint Maurice de Satonnay. Peut être assurait elle aussi des contrôles de redevance sur les produits transportés ?



Le Seigneur de Chabotte ayant « droit de justice » sur ses terres, il existe encore ce qui servait de cachot.

Le fief de Chabotte est lié à l'histoire de l'église de Domange. Antoine de Villecourt, écuyer était seigneur de Chabotte. Il fit faire avec sa femme une chapelle à l'église de Domange en 1410. C'est la chapelle latérale, communicant avec le chœur de l'église avec vue du prêtre à l'autel par une ouverture oblique. Le châtelain pouvait, de sa place par la voûte oblique, suivre l'office.

A partir de 1530, et jusqu'en 1750, c'est Bertrand de Chandieu qui devient seigneur de Chabotte, suivi des héritiers de la famille.





ARRÊTONS NOUS UN INSTANT SUR L'UN DES MEMBRES DE CETTE FAMILLE.

Antoine de Chandieu, né à Igé en 1534 est une célébrité, même s'il a été en grande partie ignoré du village durant plusieurs siècles.

Cette période est celle de la « Réforme » et donc des guerres de religion qui ont suivi. Après des études juridiques, il se rend à Genève où il rencontre Calvin.

Acquis aux idées de la Réforme, il abandonne la jurisprudence pour faire de la théologie et devient pasteur de l'église de Paris en 1556. Il était aussi ambassadeur de la cour de Navarre ce qui lui valut d'être protégé par Jeanne d'Albret car les temps étaient difficiles. Le clergé catholique de Cluny voyait d'un mauvais œil ses publications.

Les « hérétiques » comme on les appelait étaient facilement incarcérés.

Du reste en 1572, après le massacre de la Saint Barthélemy il doit quitter le pays pour défendre sa foi proscrite en France. C'est aussi ce qui expliquera les fréquents allers et retours entre la Suisse et la France.

Le Roi de Navarre (futur Henri IV), le choisit comme ministre en 1585. En 1587, il le charge de chercher en Allemagne des secours financiers pour mener à bien la guerre contre la Ligue.

En 1588, c'est à Genève que nous retrouvons l'actif pasteur recueillant les sommes nécessaires à Henri de Navarre pour payer les dettes qu'il a contractées en Suisse et en Allemagne pour l'entretien de ses armées. Il meurt à Genève à l'âge de 57 ans ayant, nous dit le conseil de Genève, atteint les limites de la pauvreté.



Un autre de Chandieu, Charles s'est illustré comme capitaine au service du royaume de France. En 1701, Louis XIV lui confie le régiment bernois « Manuel » l'un des plus anciens régiments Suisses au service de France. En 1721, il reçoit le grade de lieutenant-général des armées du Roi. Vers 1764, François Perraudin est seigneur de Chabotte.

A la révolution, le domaine devint propriété de Pierre-Salomon-Antoine Desbois. Chabotte fut vendu nationalement le 15 fructidor an III 28320 livres.

Chabotte a ensuite souvent changé de propriétaire : Desvignes de Surigny, Lanonce, Desmurs, JM Vaupré.

Depuis 1989, c'est Ulysses et Regula Waldburger qui ont eu un coup de cœur pour Chabotte et lui ont redonné une nouvelle vie avec beaucoup de courage et de ténacité..

Dans la cour un platane de plus de 4,30 m de circonférence est là pour rappeler que de nombreuses générations se sont succédé sous ses branches.



Sources : Documents concernant la dynastie « De Chandieu » prêtés par la famille Waldburger. Annales d'Igé en Mâconnais Tome 1



Un grand merci à Ulysses et Regula Waldburger pour nous avoir fait découvrir une partie inconnue du patrimoine Igéen.

Chantal COURDIOUX - Marie-Thérèse LAGRANGE

→ LES ESPACES COMMUNAUX



Chemins, places, terrains, rues, pelouses, lagunes, ils sont nombreux et variés. Tous nécessitent de l'entretien, du temps de travail. On sait le plus souvent « à peu près » ce qu'ils représentent.

ET SI ON REGARDAIT IGÉ D'UN PEU PLUS PRÈS ...



LE SAVEZ-VOUS ?



QUESTION 1

Les chemins communaux, c'est :
15 km ☐ 35 km ☐ 50 km ☐ ?



QUESTION 5

Il y a 6 ☐ 15 ☐ ou 23 ☐
lieux différents à tondre ?



QUESTION 2

Chaque année, la distance de bords
de chemins à faucher représente :
25 km ☐ 75 km ☐ 140 km ☐ ?



QUESTION 6

Des bassins de rétention
permettent de récupérer l'eau
en cas de fortes pluies.
Combien y en a-t-il ?
2 ☐ 5 ☐ 10 ☐



QUESTION 3

Combien y a-t-il de rosiers
à tailler, entretenir ?
98 ☐ 257 ☐ 454 ☐



QUESTION 7

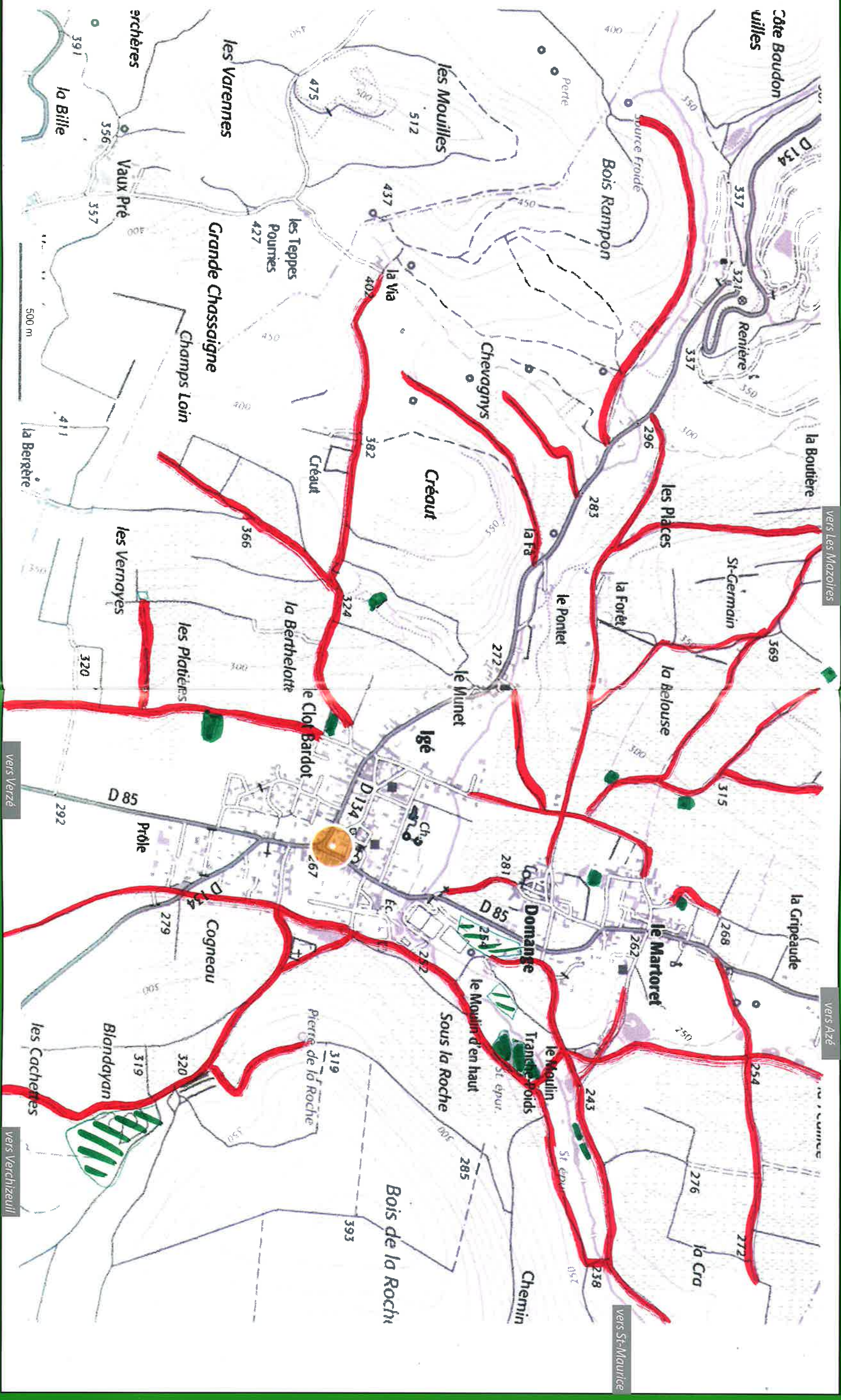
La Croix Montmain fait-elle
partie des sites à entretenir ?
oui ☐ non ☐



QUESTION 4

Quel est le nombre
d'arbustes à tailler ?
76 ☐ 267 ☐ 462 ☐

✓ RETROUVEZ LES RÉPONSES PAGE 32



POUR SUIVRE LE TRACÉ DES CHEMINS COMMUNAUX ET AUTRES LIEUX À ENTREtenir

- Chemins communaux
- Bacs de rétention et lagunes
- /// Terrains communaux à faucher

→ LES ESPACES COMMUNAUX



✓ LES RÉPONSES

- > QUESTION 1 : ✓ 35
- > QUESTION 2 : ✓ 140 (il y a 2 passages au moins)
- > QUESTION 3 : ✓ 454
- > QUESTION 4 : ✓ 462
- > QUESTION 5 : ✓ 23
- > QUESTION 6 : ✓ 10
- > QUESTION 7 : ✓ Oui (un agent y va chaque semaine)



Dossier réalisé par : Chantal COURDIOUX - Pierre-Yves FICHET - Joël GROSJEAN - Marie-Thérèse LAGRANGE



→ UNE IDÉE SUR LES TRAVAUX ...

- ✓ Depuis l'arrêt de l'utilisation de désherbants, il faut 5 jours aux 2 agents pour faire un passage avec la débroussailleuse.
- ✓ Un passage de tonte, c'est 2 jours avec une petite tondeuse plus 4 jours avec une auto-tractée. A renouveler selon la saison...
- ✓ L'arrosage des fleurs en été, c'est 2h, 2 à 3 fois par semaine.
- ✓ Le ramassage des feuilles à l'automne, 7h pour 1 passage à deux.
- ✓ Les illuminations demandent 5 jours d'entretien et réparation pour 2 personnes et 6 jours pour la pose et la dépose.
- ✓ 2 jours pour nettoyer et entretenir les 4 lavoirs
- ✓ Le déneigement représente 5h de travail avec la lame pour un seul passage et 3h à la pelle
- ✓ Le fauchage de la lagune, c'est au moins 3 fois 3 jours pour 1 agent, sans compter l'entretien hebdomadaire.
- ✓ Préparer le terrain de fun-car pour la manifestation demande 4 jours.
- ✓ L'ensemble du fauchage demande plus ou moins 2 mois selon les années.
- ✓ Entretenir les chemins, soit empierrage et rebouchage des trous, c'est 1 semaine pour 1 agent.
- ✓ Pour l'entretien des fossés et des bacs de rétention, il faut 5 jours à 2 sans compter 2 jours de plus pour curer certains manuellement.

Et puis, planter, tailler, entretenir les massifs, ramasser les poubelles et remettre en état les abords des bacs de tri, rien n'est jamais fini.

**Les espaces communaux sont des surfaces à préserver globalement.
Leur entretien régulier évitera d'avoir un jour des surprises désagréables.
Connaitre l'environnement permet de mieux comprendre le travail des agents.**





→ Les associations Igéennes

• A.I.S.E.

M. Jean-Paul LACOTE - 133 Route de Cluny - 03.85.33.33.96

• ASSOCIATION DE VIE SCOLAIRE

Mme Sylvie LABRUYERE - 1 Rue de la Noirie - Ecole - 03.85.33.43.29 - ecole.ige71@wanadoo.fr

• ASSOCIATION DU CLOS BARDOT

M. Jacques COURAUD - 93 Grande Rue - 07 71 23 33 51 - couraud.jacques@orange.fr

• CHŒUR DE DOMANGE

Mme Martine RONGIER - 113 Rue de la Tuilerie - 03.85.29.21.57 / 06.89.18.78.07 - martine.rongier.ige@orange.fr

• CLUB DE L'AMITIÉ

M. Roland SCHULTZ - 42 rue Favier - 03.85.33.31.03 / 06.81.09.46.14 - rolandschultz@wanadoo.fr

• COMITÉ DES FETES

M. J-Christophe FOISSEY - 8 ruelle des Bénédictins - 06.99.34.22.47 jc.foissey@gmail.com
Pour les locations, merci de contacter le 06.08.81.94.62 - jeanjacques.schneider@bbox.fr

• FOOTBALL CLUB

M. Stéphane FOISSEY - le Martoret - 06.32.90.06.22 - ige.fc@lbfcc-foot.fr

• FOYER RURAL

Mme Marion GUY - 63 Impasse Auguste Renoir - 06.45.53.45.27 - marion.guy@free.fr / foyer.ruralige@orange.fr

• LE PATRIMOINE IGÉEN

M. Jean-Jacques SCHNEIDER - 50 Rue de l'Eglise - 06.08.81.94.62 - jeanjacques.schneider@bbox.fr

• LE SOU DES ÉCOLES D'IGÉ

En sommeil depuis la rentrée

• LE RÉVEIL IGÉEN

Mme Renée MARTIN - 187 Rue du Moulin d'en Haut - 03.85.34.18.22

• RESTAURANT SCOLAIRE

Marie Morgane Pirès - Route de Cluny - 06 88 96 65 83 - restaurant.scolaire.ige@gmail.com

• RODÉO CAR IGÉEN

Mme Bérandère FLEURY - 173 route du Pont Biais - 71260 LA SALLE - 06.84.18.53.11 - rodeocarsigee@hotmail.com
M. Mathias DUTRONC - 06.65.72.69.71

• SOCIÉTÉ DE CHASSE

M. Bernard MOTTE - 98 Rue de la Noirie - 03.85.33.36.11 - bernard.motte@dartybox.com

• VIDE JARDINS D'IGE

Mme Frédérique COURAUD - 93 grande rue - videjardinsige@gmail.com / couraud.f@orange.fr

• TEAM AUTO COMPET 71

M. Alexis LACHARME - 50 route de Cheuillat - 07.71.25.54.51 - lacharmealexis@gmail.com

La parole à nos associations

→ ADMR

L'ADMR EST UN RÉSEAU ASSOCIATIF DE SERVICES À LA PERSONNE. FONDÉ EN 1945, IL INTERVIENT DE LA NAISSANCE À LA FIN DE VIE, DANS QUATRE DOMAINES : AUTONOMIE, SERVICES DE CONFORT À DOMICILE, FAMILLE ET SANTÉ.



pour tous, toute la vie, partout

Au sein de l'association salariés et bénévoles conjuguent leur savoir faire pour apporter le meilleur service, tant sur le plan technique que sur le plan humain.

Nous intervenons auprès des personnes âgées, accidentées, handicapées, malades pour assurer leur quotidien, mais aussi chez toute personne ayant besoin d'aide pour le ménage ou l'entretien du linge.

Un autre champ d'intervention de l'association ; la FAMILLE

- garde d'enfants à domicile

- aide aux familles en cas d'aléas de la vie (maladie, grossesse multiple ...)



DES PARENTS TÉMOIGNENT :

Florence

maman de Jules 4 ans et Emma 1 an :

"J'ai eu recours aux services de L'ADMR grâce aux recommandations d'une amie qui avait bénéficié de l'intervention d'une auxiliaire de vie lors d'une grossesse difficile ou elle devait rester allongée, celle-ci conduisait son enfant de 2 ans à la crèche et s'occupait du ménage et de la préparation des repas.

Aussi devant subir une intervention chirurgicale je me suis tournée vers l'ADMR pour préparer mon retour à domicile, le chirurgien m'ayant ordonné de ne porter aucune charge durant 3 semaines l'aide à domicile s'est occupée de mes enfants ; repas, change, promenades... en l'absence de mon mari devant se rendre à son travail.

Nous avons obtenu une prise en charge de la CAF qui a financé une part importante de la prestation. Grâce à cette aide ma convalescence s'est passée dans les meilleures conditions."

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

La maison des services ADMR
4, route de Cluny à la Roche Vineuse
Tel : 03 85 37 77 11
Info.larochevineuse@admr.org
www.admr.org



Fanny et Pierre exercent tous deux la profession d'infirmier ;

"lorsque nous étions en poste du matin c'était un crève coeur de réveiller nos enfants pour les conduire chez leur Nounou.

Maintenant âgées de 5 et 7 ans et demi nos petites filles sont levées à 7h30 par l'auxiliaire de vie qui s'occupe du petit déjeuner, les prépare et les conduit à l'école. Elles sont ravies et beaucoup moins fatiguées.

Un plus que nous apprécions particulièrement ; retrouver notre linge plié et prêt à ranger à notre retour, tâche effectuée en attendant que les enfants se réveillent "

→ ASSOCIATION DU CLOS-BARDOT



« Igé se voit en Peinture » dont le thème reposait sur le village de Domange début juillet, le **Repas de Quartier** le week-end suivant et la **Conférence sur Lamartine** en octobre qui nous a permis de revisiter la vie et l'influence de notre poète et homme politique local.

Le Clos-Bardot a également participé activement aux événements Igéens que furent le **Vide-Jardins**, le **Trail de la Carrière**, la **Brocante** ainsi qu'à la généreuse initiative municipale du **désherbage du cimetière** où nous étions en force.

Pour 2020, plusieurs projets sont à l'étude pour faire vivre notre association et nous souhaitons bien entendu que de nouveaux adhérents nous rejoignent, ils seront notre sang neuf et c'est avec **ENTHOUSIASME** que nous les accueillerons.

S'il existe un mot pour définir cette association ainsi que ses membres, c'est « **ENTHOUSIASME** ».

L'enthousiasme a guidé notre action tout au long de l'année 2019.

Lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, début février, certains points de nos statuts ont été rafraîchis pour répondre à une définition plus festive de notre action ainsi qu'à l'accueil de la troupe de théâtre qui exerçait jusque-là au sein du Foyer Rural. Cette évolution a été unanimement acceptée par les membres du conseil. L'Assemblée Générale Ordinaire du 1er mars a vu se renouveler quelques membres du Conseil (des membres sortants qui ne souhaitaient pas se représenter).

Les points forts de 2019 ont été, par ordre chronologique, les **2 représentations théâtrales** à Igé ainsi que celle donnée chez nos voisins de La-Roche-Vineuse au courant du mois de mars, la **soirée des Voisins** qui trouve sa place traditionnellement fin mai, la **journée**



→ LE PATRIMOINE IGÉEN

Une association active au service de la commune

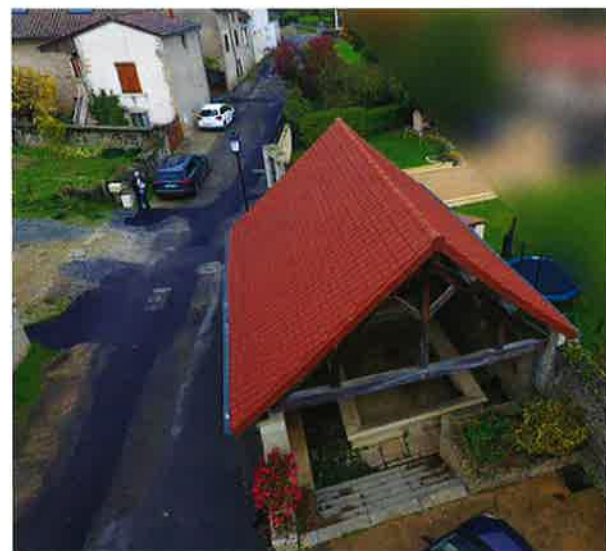
> Comme chaque année, les bénévoles de l'association, vous présentent leurs vœux pour l'année 2020 et vous invitent aux animations qui se dérouleront au four banal en 2020.

> Le mercredi 28 février assemblée générale, le samedi 28 mars pour la fournée printanière, le vendredi 8 mai pour les pizzas et flamenkuchs et le samedi 14 novembre pour la fournée automnale.

> Les travaux liés au lavoir dit 'd'en haut' (lavoir de l'orangerie) sont terminés.

> L'association a fait consolider un vitrail de l'église qui se détériorait gravement.

> Nos fameuses gaufrettes vous attendent nombreux toute cette année 2020.



Réfection de la toiture du Lavoir de l'Orangerie

→ VIDE JARDINS

Pour sa 5e édition du 28 avril tous les acteurs de l'association ont réussi malgré une météo encore capricieuse, à fédérer les exposants ainsi que des associations Igéennes et des visiteurs curieux et motivés.

La diversité des participants sensibles à notre environnement de proximité et à la qualité de vie de chacun dans notre village a montré par la variété des produits locaux proposés combien l'environnement qui est le nôtre est une chance.



La variété des fleurs, plantes et outils présentés tant par des particuliers que des associations a permis aux habitués de notre manifestations comme aux nouveaux visiteurs de trouver ce qu'ils cherchaient.

Une **paella** préparée localement, des **gaufres** délicieuses, des **producteurs et artisans locaux** (miel, pains, fromages, escargots...) tout était là pour se régaler et mieux connaître nos ressources locales.

Les enfants n'ont pas été en reste avec des **jeux en plein air** et la dégustation mystère des gaspachos aux lentilles.

MERCI à tous qui avaient contribué à la réussite de notre journée.

Nous avons eu la chance de **mieux connaître les oiseaux** qui nous entourent par une **exposition** et un diaporama réalisés grâce à l'aide de M. et Me Masson.

L'association du Vide-Jardins a participé au **désherbage du cimetière** et bouclé son activité 2019 par la **projection du film « Le Temps des Forêts »** en collaboration avec le Foyer Rural et la participation d'un représentant de l'ONF.

Nous souhaitons partager nos projets pour l'année 2020, et vous invitons à nous rejoindre, toute participation étant la bienvenue.



**NOUS VOUS DONNONS
RENDEZ-VOUS
LE DIMANCHE 26 AVRIL 2020**



Contact : videjardinsige@gmail.com

→ ASSOCIATION DE CHASSE « L'AURORE D'IGÉ »



Chaque année, nous abordons un thème sur la faune de notre charmante commune de Bourgogne du Sud. Donc pour ce bulletin 2020, nous proposons aux lecteurs une présentation de petits animaux qui y vivent en nombre et peu visibles. Nommer « Fouine » pour l'espèce vivant dans le bourg et « Martre » pour l'espèce forestière.

Sa longueur va de 40 à 54 centimètres et son poids se situe entre 1,1 et 2,3 kilogrammes. La fouine a une espérance de vie de 3 à 12 ans, l'âge maximal en liberté étant de 10 ans. En captivité ou en élevage, elle peut toutefois atteindre l'âge de 18 ans. Même si elles ne sont pas interfécondes, la Fouine (Martes foina) et la Martre des pins (Martes martes) sont très proches, à tel point que lors d'une observation la confusion est possible. Le critère le plus direct pour déterminer l'animal observé consiste à observer la couleur du pelage située sous la gorge, sur le poitrail et le haut des pattes. Chez la martre une tache claire de couleur jaunâtre est observable sur le poitrail, alors que chez la fouine cette tache est franchement blanche, couvrant la gorge, le haut des pattes antérieures et le poitrail. Une autre méthode généralement admise pour différencier une Fouine et une Martre des pins : le dessous des pattes de martres est poilu au contraire de celui des fouines. Cette spécificité peut aussi être détectée à la lecture des empreintes dans un sol meuble.

Les fouines sont des animaux solitaires, comme la plupart des autres espèces de martres. Elles évitent leurs congénères en dehors des périodes de reproduction. Il s'agit d'animaux territoriaux qui marquent leur territoire avec des sécrétions et le défendent au moins contre d'autres fouines de même sexe. La grandeur du territoire est variable, mais reste inférieure à celui de la Martre des pins. Leur grandeur va de 0,5 à 4 km² et varie en fonction du sexe (les territoires des mâles sont plus grands que ceux des femelles), de la saison (ils sont plus petits en hiver), de l'habitat (ils sont plus grands en campagne qu'en ville) et de la nourriture disponible. Leur activité est surtout nocturne.

Chacun d'entre nous peut constater la présence de ce petit animal par les excréments laissés sur les trottoirs du village ou les chemins forestiers.

La fouine est opportuniste et se nourrit, selon les saisons, de petits mammifères, de fruits, d'oiseaux, d'œufs, de déchets trouvés près des habitations.

La femelle met bas une fois par an, en mars ou avril, bien que l'accouplement ait eu lieu durant l'été précédent (juin à août). Cette période de huit mois est due à la dormance, mais le temps effectif où la femelle porte ses petits est d'un mois. La portée de la fouine compte de deux à cinq petits qui naissent aveugles et nus. Ils ouvrent les yeux après un mois, sont sevrés après deux mois et sont indépendants à l'automne. La maturité sexuelle est atteinte entre quinze et vingt-sept mois.

On trouve des fouines dans une grande partie de l'Eurasie. Son aire de répartition va de l'Espagne à la Mongolie, en passant par l'Europe du Sud et l'Europe centrale et l'Asie centrale.

La fouine est absente des îles Britanniques. Une population de fouines a également été introduite dans l'État américain du Wisconsin dans le but de commercialiser leurs fourrures.

La fouine est capable d'occuper des milieux très variés. Elle vit spécialement dans la campagne (bois et vergers) mais aussi à proximité des habitations et jusque dans les villes, gîtant dans les granges et les greniers. Elle grimpe bien mais ne se risque pas aussi haut que la Martre des pins, plus liée à la forêt. Il s'agit d'ailleurs de la seule espèce de martre à ne pas vivre exclusivement dans la forêt.



Il lui arrive de dévaster un poulailler lorsqu'elle est à la recherche d'œufs. Excitée par la panique créée chez les poules, elle tue tout ce qui bouge.

Elle s'attaque aux circuits électriques des voitures et à l'isolation des maisons, et elle ronge également le caoutchouc. Elle est pour cela souvent considérée comme « nuisible ». À l'inverse, à l'époque de la Rome antique, elle était adoptée pour capturer les souris et dératiser les habitations. Elle joue encore aujourd'hui un rôle de police sanitaire aux abords des habitations humaines.



La fouine aime vivre à proximité des habitations humaines ou sous le toit des maisons. Par sa présence et son activité nocturne, elle peut déranger les habitants soit en rongant ou en déchiquetant des matériaux isolants (gaines de câbles, isolation thermique...), soit par les cris ou cavalcades en période de rut, soit par les odeurs des déjections ou des charognes qu'elle laisse derrière elle.

Guy Plantin



→ LES AMIS DE LA MOUGE (A.A.P.P.M.A.)

Les Amis de la Mouge comptent cette année 369 adhérents (384 l'an dernier) 160 cartes EHGO, 78 cartes Personnes Majeures, 24 cartes Personnes Mineures (12 à 18 ans), 22 cartes Femmes et 33 cartes Jeunes de moins de 12 ans. Rappelons que l'association ne perçoit pas le prix entier de la carte, mais seule une partie reversée par la Fédération. Ainsi, elle perçoit 15,25 € sur une carte EHGO (96€) ou une carte personne majeure (75€).

Les Amis de la Mouge ont déversé dans la rivière et ses affluents, en 2019, une tonne de truites (coût 5 844.70 €), autant qu'en 2017 et 2018. S'ajoutent, comme chaque année, 50 kg offerts par notre voisine et amie La Parfaite.

Cet important volume de poissons déversés est rendu possible grâce aux actions que conduisent les Amis de la Mouge, le Concours de pétanque qui s'est déroulé le 26 mai 2019 à Senozan et la vente de saucissons qui eût lieu à St-Maurice de Satonnay le 09 novembre 2019. L'Association remercie toutes les personnes qui ont participé aux deux manifestations. Les Amis de la Mouge remercient également les maires et les municipalités du prêt à titre gracieux de salles, terrains de boules et autres.

Dans le cadre du Contrat de rivières du Mâconnais, l'E.P.T.B. Saône et Doubs a conduit, en septembre, la restructuration du lit d'une portion de la Petite Mouge s'écoulant entre Igé et Saint-Maurice, sur une longueur de 750 mètres ; la restauration de la ripisylve sera également

réalisée. Les Amis de la Mouge se félicitent de cette opération et souhaitent qu'elle soit poursuivie en d'autres endroits de la rivière.

L'ouverture de la truite en mars 2019 a été moins prodigieuse que d'habitude en raison d'eaux claires et surtout très basses. Néanmoins, plusieurs pêcheurs ont réalisé de belles prises.

La sécheresse qui a sévi en 2019 a été plus sévère encore qu'en 2018. La canicule a décimé les truites qui ont survécu aux mois de mars et avril.

Pourtant, le comptage de poissons réalisé en juillet par les techniciens de la Fédération départementale sur une portion de la Mouge, au-dessus d'Azé, a montré que de nombreuses truitelles survivaient, pour peu que les eaux soient courantes et les lieux ombragés. Ainsi, le comptage a révélé la présence de 99 truitelles sur une portion de 70 mètres : 1 truite de 25,4 cm, de nombreuses truitelles de 16 à 23 cm et le reste au-dessous de 15 cm.

L'Association remercie tous les bénévoles qui consacrent du temps à l'alevinage ou à d'autres actions. Elle remercie tous les pêcheurs qui achètent leurs cartes aux Amis de la Mouge, tant chez nos 3 dépositaires (Café En Mouge à La Salle, Café Pampy à Azé et Café La Taverne à Igé) que par Internet directement de chez eux (www.cartedepeche.com).

L'Assemblée Générale statutaire ordinaire et annuelle se déroulera dimanche matin 12 janvier 2020 à 9 h 00, Salle communale de Saint-Maurice de Satonnay.



Niveau normal de l'eau au Pont de la Gaille à St-Maurice



Niveau très bas de l'eau cet été.

Venez nombreux vous exprimer sur vos problèmes rencontrés ou pour encourager l'équipe du Conseil d'Administration gérant l'association.

L'élection d'un nouveau Conseil d'Administration aura lieu la seconde quinzaine de novembre 2020 en séance extraordinaire.

Le bureau des Amis de la Mouge vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2020.

La prochaine ouverture de la truite aura lieu samedi 14 mars 2020.



→ DON DU SANG

GRAND DONNEUR CHERCHE SUCCESEURS

Georges dit « Coco » Jobert, retraité à Prissé, ne peut plus donner son sang. Il est arrivé au bout de ses 70 ans révolus, et il a effectué son dernier don le 21 août dernier lors de la collecte de La Roche Vineuse. Celui-ci était le 175° de sa longue carrière de donneur bénévole : chapeau bas, Coco !

Ces dernières années, beaucoup de fidèles donateurs comme lui ont quitté les salles de collecte du Val Lamartinien, atteints par la limite d'âge. Et pour une partie d'entre eux, n'ont pas été remplacés par des nouveaux donateurs. Il semble que cet état d'esprit fait d'engagement et de bénévolat ait du mal à perdurer pour les plus jeunes. Mais nous ne baissons pas les bras pour autant et nous sommes optimistes.

Nous savons qu'au-delà du chacun pour soi le civisme et l'esprit citoyen restent bien présents dans toutes les générations, et nous invitons ceux qui n'ont jamais donné leur sang à faire « ce premier pas qui ne coûte rien ». Ils sauveront ainsi la vie d'inconnus et peut-être aussi de personnes de leur entourage qu'ils connaissent bien.

Gérard Coulon, président de l'ADSB du Val Lamartinien



En 2020, les prochaines collectes de sang dans le Val Lamartinien auront lieu (le matin de 8h 30 à 12h 30) :

- Mercredi 26 février à Igé
- Mardi 28 avril à Pierreclos
- Mercredi 1er juillet à Verzé
- Mercredi 26 août à Prissé
- Mardi 27 octobre à Bussièrès
- Mardi 29 décembre à La Roche Vineuse

→ AU CHŒUR DE DOMANGE

Une année 2019 hétéroclite, chargée de rencontres en tous genres avec un accueil hors du commun, accueil des artistes aux petits oignons (visites-repas parfois hébergement), et leurs réactions en sont la preuve « nous souhaiterions revenir au plus tôt » ; accueil des visiteurs aux vernissages reflétant à la fois la convivialité et le sérieux des moments, accueil des participants aux concerts et autre conférence (réservations-caisse-positionnement des PMR etc. et en fin de concerts les traditionnels amuse-gueules et verres de l'amitié gérés de main de maîtres par Jean Claude et Danièle.

LES CONCERTS EN 2019 :

Le 25 mai 2019, l'entente Les musiciens veulent que chaque concert soit «un événement à la fois musical et scénique», où la joie sait laisser place à un style élégiaque et solitaire, intime et touchant. Du baroque pur et chatoyant.

Le 1er juin, il y a des oiseaux, des hérissons, des escargots, des écureuils, des orvets, des papillons, des demoiselles, des vers de terre, des araignées, des collemboles et j'ai même trouvé une mante religieuse, conférence et exposition photo de Bruno Schultz sur ce mystérieux et microscopique petit être arthropode vorace et garant de nos milieux naturels.

Le 8 juin, le groupe vocal des cinq fille de Momitchetta, avec pour simples instruments leurs cinq voix et leurs corps en mouvement, elles ont fait naître de cette union polyphonique l'allégresse, l'espièglerie, la pureté, la complicité aussi bien que la mélancolie qui les traversent et les animent à chaque instant de vie. Des polyphonies bulgares à couper le souffle.

Le 27 juillet, Les Galants Caprices : l'ensemble est le fruit d'une belle complicité humaine et musicale entre Catherine Thinon, flûtiste et Virginie Pillot claveciniste, rejointes par Isabelle Lubrano-Lavadéra à la viole de gambe. Invité : Patrick Rudant flutiste. Programme autour de Telemann et Bach pour clavecin et orchestre. Le journal a titré « gai, envoi, parfois didactique mais surtout parfaitement exécuté pour un concert qui a enthousiasmé les spectateurs ».

Le 10 Août, Le duo violon/violoncelle Yuri Kuroda et Guillaume Effler, virtuoses des grands concerts parisiens, ont largement participé à la notoriété de l'association et du lieu. Salle comble, hommages debout, rappels et applaudissements fournis, public médusé et pourtant connaisseur, un concert qui aura marqué à jamais notre chapelle. Notre accueil les a séduits au point qu'un nouveau projet pourrait avoir sa place en 2020 en trio.

Le 31 août : Lucas Génas ou l'homme à tout faire percuter. Le programme proposé par Lucas Génas s'articulait autour d'instruments très divers et traversait différentes esthétiques : musique mixte, théâtre musical, musique répétitive, transcriptions, etc. Afin que l'auditeur profite pleinement de ce temps musical, chaque œuvre était présentée, et des clés données pour que l'écoute soit un réel moment d'enrichissement sonore, poétique et intellectuel. Un auditoire clairsemé pour ce concert qui fut pourtant donné dans les plus hautes sphères nationales. Son retour à Mâcon est programmé par le Crescent Jazz Club.

Le 14 septembre : Pour parfaire une saison riche de culture et de rencontres à Domange, le quatuor vocal 2 + 2 nous a fait l'honneur de sa présence. Jean Marc Denis le chef de cœur a réuni ses trois choristes autour des chants orthodoxes, gospels, folk et chansons françaises dont il a assuré les arrangements. Chapelle plus que comble, public comblé lui aussi, moment de convivialité très apprécié et cinq cent euros destinés aux Restos du Cœur, c'est ce que l'on peut reconnaître comme une belle réussite.

Le 21 septembre : Depuis les inaltérables ponts romains jusqu'au viaduc de Millau, Michel Girardot et Jacques Betoux ont décrit l'incroyable évolution des ponts depuis leur conception jusqu'à leur construction pendant 2000 ans de progrès dans tous les domaines. A usage militaire, à la gloire des empereurs, pour développer le commerce et l'industrie, le tourisme, chaque pont est un ouvrage d'art. Les regards historiques et techniques de la présentation ont apporté aux spectateurs des enseignements insoupçonnés. Merci à Michel et Jacques pour leur travail considérable et profitable.



Le 28 septembre : Le trio Saga s'est approprié un répertoire qui repose en partie sur les influences de la musique bluegrass : blues, old time, fiddle tunes, ballades... mais pas seulement. Entre force rythmique et mélodies intemporelles, reprises de morceaux traditionnels et compositions, écriture et improvisation, morceaux instrumentaux et chantés, du bonheur pour ce dernier concert 2019, ovationné par les spectateurs enthousiastes.

LES EXPOSITIONS :

Du 1er au 15 Juin, l'exposition « collembolesque » de Bruno Schultz a ravi les visiteurs (voir présentation ci-avant).

Du 22 juin au 5 juillet : Quatre artistes aux profils complémentaires, de la peinture au collage, du carton et du béton à la photographie, Gilles Camus, peintre abstrait, Marine Detroyat photographe animalière (entre autres) Carine Chauvet et Corinne Dehon ont décliné leurs arts avec maestria.

Du 6 au 14 juillet : Entre ombres et lumières, les collages et peintures d'Hélène Vervialle se répondent et s'exposent à Domange. Elle invite pour sublimer le lieu son amie Brigitte Martin artiste peintre à l'expression flamboyante, une exposition haute en couleur qui, avec la présence inattendue et bienvenue de Jak Stephan et de ses sculptures a embelli et éclairé la chapelle d'un délice de superbes créations.

Du 18 juillet au 4 août : De la Hollande à la chapelle de Domange il n'y a que la distance de l'audace à peindre des visages avec la maîtrise de l'artiste et sa capacité à rester originale, Trees de la Marche a marqué cette année d'expositions à travers ces visages marqués par la souffrance. Nos yeux écarquillés ont pris la mesure de la lumière rendue parfaitement et sublimée par les augustes lieux qui la recevaient.

Du 9 au 19 août, C'est Carole Giboni qui donnait à notre chapelle une expression artistique emprunte de douceur et de chatoyance. « J'aime tous les visages et leurs expressions, les jeux de clair-obscur, les ombres violettes et bleues. Mes créations sont un langage de mon for intérieur, ce que je vois en fermant les yeux... ».

Du 21 août au 1er septembre : il fallait, pour finir l'année 2019 d'expositions, une artiste sensible au lieu, à la large créativité et participant avec brio à donner à notre chapelle une atmosphère des grands moments que Au Chœur de Domange apprécie chaque année, ce fut Rachel Duby qui répondit magistralement à ces attentes « Mes mains et mes pinceaux sont des outils guidés par mon cœur pour exprimer mes sentiments et mes émotions » merci Rachel.



→ COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes d'Igé est heureux d'accueillir de nouveaux membres durant cette année 2019. Nous remercions tous les anciens membres qui ont toujours de bons conseils et sont encore du aide précieuse.

La location de matériel aux particuliers est toujours possible en 2020.

Nous espérons que la nouvelle équipe du comité a pu vous satisfaire lors de ses manifestations :

- le bal populaire du 13 juillet, nous remercions le restaurant les fourchettes et le DJ Pouloute.
 - le vin d'honneur du 14 juillet, nous remercions la municipalité d'Igé.
 - la pêche à la truite du 18 Août durant la brocante, nous remercions le foyer rural.
- Nous remercions toutes personnes ayant loué du matériel.

→ SOU DES ÉCOLES



→ FOOTBALL CLUB IGÉEN



Pour la saison 2019/2020, le Club compte toujours environ 70 licenciés (joueurs et dirigeants). L'âge des licenciés va de 5 ans pour les débutants à 74 ans pour notre doyen, Maurice Boitier, qui prend toujours grand plaisir à jouer le rôle de Délégué pour les matches de Séniors à domicile aussi bien que pour nous accompagner à l'extérieur.

Le rôle du Club est de former, entrainer et faire pratiquer ce sport collectif, dans le respect des règles, des camarades et des adversaires. C'est une continuité de l'éducation pour les enfants. Je tiens à remercier sincèrement tous les éducateurs qui consacrent beaucoup de leur temps pour nous permettre d'arriver à ces fins, ainsi que tous les bénévoles qui nous aident à entretenir le terrain, les installations, organiser les manifestations...

Depuis longtemps, les effectifs n'étant pas constant suivant les catégories d'âge, nous avons du mal à constituer toutes les équipes avec notre seul club. Nous sommes contraints de faire des ententes au cas par cas, avec différents autres clubs sans pérennité pour les années suivantes.

C'est pourquoi depuis la saison précédente, nous avons entamé des discussions avec les clubs de Clessé, Viré-Lugny et Saint-Martin/Senozan afin de constituer un groupement de jeunes (U13/U15/U18) qui nous permettra à terme d'avoir une plus grande stabilité sur les effectifs pour pouvoir constituer des équipes de façon pérennes et ainsi toujours avoir des solutions pour nos jeunes. Ce groupement devrait être effectif pour la saison prochaine. A ce titre, nous cherchons des volontaires car ce groupement implique la constitution d'un nouveau Bureau (Président, trésorier, secrétaire, référent technique, référent administratif...). N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressé-e-s par ces fonctions ; c'est pour les jeunes, et c'est passionnant.

Pour cette saison, nous couvrons les catégories U7 et U9 seuls. Dans la catégorie U11, nous avons dû faire une entente avec le FC Clessé pour créer une équipe. Dans la catégorie U13, nous avons décidé de faire une entente à 3 clubs (Igé, Clessé, Viré-Lugny) en période transitoire et d'essai avant de faire le groupement. Dans les catégories U15 et U18, nous avons fait une entente à 4 clubs qui deviendra normalement le groupement pour la saison suivante.

Pour l'instant, les encadrants des différents clubs semblent très content de cet essai et le groupement semble se concrétiser de plus en plus... A suivre...

Stéphane Foissey, Président du Football Club Igéen



→ TRAIL DE LA CARRIÈRE



Le Trail de la Carrière a eu lieu le dimanche 23 juin avec 164 participants qui tous apprécient le tracé et le cadre exceptionnel du parcours. A l'arrivée :

Classement masculin : Joao Ferreira Olna Pereire, Mayeul Berthier, Arnaud Drouin.



Classement féminin : Véronique Obée, Céline Besse, Marion Rollet.



Le montant des inscriptions est reversé à une association venant en aide à un enfant atteint de maladie rare.

👉 **Rendez vous est pris pour l'édition 2020 le dimanche 21 juin.**



→ FOYER RURAL

- des activités proposées toute l'année pour les enfants et les adultes,
- des sorties et spectacles, des projections mensuelles,
- une brocante au mois d'août

> Infos au 06 45 53 45 27 ou sur notre page Facebook



> Gala de danse

DANSE
THÉÂTRE CINÉVILLAGE
BADMINTON DESSIN
POINT CYBER VOYAGE
GYM-MULTISPORTS



> Sortie dans les monts du lyonnais
Visite du Musée Guignol



Ssiad
Service de Soins Infirmiers À Domicile

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire. Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 38 patients maximum. Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de Contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques. La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs définis par l'Agence Régionale de Santé suivants :

- Etre âgés de plus de 60 ans, malade ou dépendant
- Avoir une prescription médicale
- Avoir un état de dépendance défini par la grille AGGIR inférieur à 3 et nécessitant une aide partielle ou totale. (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou 2.)

La prise en charge financière est intégralement couverte par les caisses d'assurance maladie. Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoal, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmière et d'aide-soignante, l'HAD, la Maison de Santé de Crèches sur Saône.

ASSOCIATION ADMR DU SSIAD DU MACONNAIS SUD
Maison de la Santé - 50, rue de la Brancionne - 71680 CRECHES SUR SAONE - tél : 03.85.37.46.31
adhérente à l'Union Nationale ADMR association loi 1901 regroupant 3200 associations locales titulaires de l'agrément qualité délivré par le
Ministère chargé des Affaires Sociales et de l'Emploi, membre de l'UNAF, de l'UNIOPS et de l'AESAD



1 - AGGIR : Autonomie, Gérontologie, Groupes Iso-Ressources. Outil qui permet d'évaluer le degré de dépendance d'une personne. Les niveaux de dépendances sont classés en 6 groupes notés de 6 pour une personne autonome à 1 personne totalement dépendante.

> Contact pour plus de renseignements :
Amandine LAPALUS - Infirmière Coordinatrice
50, rue de la Brancionne
71680 CRECHES SUR SAONE
03.85.37.46.31
ssiad.creches@orange.fr

→ Les manifestations en 2020

→ Janvier

- **JEUDI 9** **CINÉMA** « Hors normes » Comédie
Salle polyvalente Foyer rural
- **VENDREDI 10** **VŒUX DU MAIRE**
Salle polyvalente Mairie
- **JEUDI 16** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Salle polyvalente Club de l'Amitié

→ Février

- **JEUDI 6** **CINÉMA** « Rebelles » Comédie
Salle polyvalente Foyer rural
- **MERCREDI 26** **DON DU SANG**
Salle polyvalente Association don du sang
- **VENDREDI 28** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Salle associations Clos Bardot

→ Mars

- **JEUDI 5** **CINÉMA** « Donne moi des ailes »
Salle polyvalente Foyer rural
- **SAMEDI 14** **TRIPES (OUVERTURE PÊCHE À LA TRUITE)**
Place de l'église Club de l'amitié
- **JEUDI 19** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Salle associations Chœur de Domange
- **JEUDI 19** **COMMÉMORATION Cessez le Feu en Algérie**
Monument aux morts FNACA
- **SAMEDI 21** **CARNAVAL**
Ecoles Sou des Ecoles

→ Avril

- **JEUDI 9** **CINÉMA**
Salle polyvalente Foyer rural
- **SAMEDI 18** **CONCOURS DE BELOTE**
Salle polyvalente Club de l'Amitié
- **SAMEDI 25** **CONCOURS DE PÉTANQUE**
Terrain pétanque Football club
- **DIMANCHE 26** **VIDE JARDINS**
Autour de l'église Vide-jardins d'Igé

→ Mai

- **JEUDI 7** **CINÉMA**
Salle polyvalente Foyer rural
- **VENDREDI 8** **COMMÉMORATION VICTOIRE 1939/1945**
Monument aux morts
- **VENDREDI 8** **FLAMBÉE PRINTANIÈRE**
Four banal Patrimoine Igéen
- **DIMANCHE 17** **CONCERT** « Chorale le Scherzo »
Chapelle Domange Chœur de Domange
- **VENDREDI 29** **FÊTE DES VOISINS**
- **Du 30 MAI au 12 JUIN** **EXPOSITION** Meike Bernau et Geneviève Lapalus
Chapelle Domange Chœur de Domange

→ Juin

- **JEUDI 4** **CINÉMA**
Salle polyvalente Foyer rural
- **SAMEDI 6** **JOURNÉE INTER ASSOCIATIONS**
Stade de foot Comité des fêtes
- **Sa 13 et Di 14** **GALA DE DANSE**
Salle polyvalente Foyer rural
- **du 13 au 28** **EXPOSITION** S. Condemine, V.Kociemski, C.Gauflillet
Chapelle Domange Chœur de Domange
- **DIMANCHE 14** **FUN-CAR**
Terrain « Les Teppes » Rodéo car
- **DIMANCHE 21** **TRAIL DE LA CARRIÈRE**
Site de la carrière Société TRMC



→ à vos agendas !



→ Juillet

- **Du 4 au 14** **EXPOSITION** École de dessin Igé et Sennecé
Chapelle Domange Chœur de Domange
- **DIMANCHE 5** **JOURNÉE DES PEINTRES**
Village Clos Bardot
- **DIMANCHE 5** **CONCERT** « Elio Papillon »
Chapelle Domange Chœur de Domange
- **SAMEDI 13** **REPAS CHAMPÊTRE & BAL**
Place de l'Eglise Comité des fêtes
- **DIMANCHE 14** **COMMÉMORATION**
Monument aux morts
- **SAMEDI 18** **CONCERT** « Trio Viatgé »
Chapelle Domange Chœur de Domange
- **SAMEDI 25** **CONCERT** « Trio Kuroda-Effler-Kharadze »
Chapelle Domange Chœur de Domange

→ Août

- **Du 8 au 23** **EXPOSITION** F. Leroy : sculptures, peintures
Chapelle Domange Chœur de Domange
- **SAMEDI 22** **CONCOURS PÉTANQUE**
Terrain pétanque Football club
- **DIMANCHE 23** **BROCANTE** Animations diverses
Rues du bourg Foyer rural
- **PÊCHE À LA TRUITE**
Comité des fêtes

→ Septembre

- **SAMEDI 5** **CONCERT** Ensemble « Batida » musiques brésiliennes
Chapelle Domange Chœur de Domange
- **Ve 11 & Sa 12** **THÉÂTRE**
Salle polyvalente Association Le Clos Bardot
- **SAMEDI 21** **CONFÉRENCE** L'histoire de l'eau, par Martine Vuilleme
Chapelle Domange Chœur de Domange
- **SAMEDI 26** **CONCERT** « Les Cinq Louis Blues » Jazz New Orléans
Chapelle Domange Chœur de Domange

→ Octobre

- **JEUDI 1^{er}** **CINÉMA**
Salle polyvalente Foyer rural

→ Novembre

- **JEUDI 5** **CINÉMA**
Salle polyvalente Foyer rural
- **LUNDI 11** **COMMÉMORATION**
Place du souvenir Armistice guerre 14/18
- **DIMANCHE 21** **CONCOURS DE BELOTE**
Salle polyvalente Club de l'Amitié

→ Décembre

- **MARDI 1^{er}** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Salle des associations Vide-jardins
- **JEUDI 3** **CINÉMA**
Salle polyvalente Foyer rural
- **SA 5 & DI 6** **PORTES OUVERTES** Cave d'Igé
Cave d'Igé Inter-associations
- **MARDI 8** **FÊTE DES LUMIÈRES-VIN CHAUD**
Préau Point Cyber Commune d'Igé
- **MERCREDI 23** **HOMMAGE AUX RÉSISTANTS**
Stèle du Martoret FNACA

COMMERCES

M. ET M^{ME} MEUNIER
BOULANGERIE - SARL CAMELIE
24 Rue Saint Germain
03.85.33.38.57
sebastien.meunier6@orange.fr

LA TAVERNE
BAR TABAC PRESSE LOTO
282 rue de l'Eglise
03.85.33.36.78
valentin.franck@orange.fr

ETINCEL' COIFFURE
COIFFURE
242 rue de l'Eglise
03.85.33.43.80
etincel.ige@orange.fr

LES FOURCHETTES
RESTAURANT-PIZZERIA
262 rue de l'Eglise
03.85.33.46.73
www.restaurant-lesfourchettes.com

POISSONNERIE NEPTUNE
Mr et Mme LE MOING
180 rue de la Tuilerie
03.85.34.97.81 - 06.12.40.89.35
lemoingp@aol.com

HEBERGEMENTS

HÔTEL DU CHÂTEAU D'IGÉ****
HÔTEL/RESTAURANT
252 rue du Château
03.85.33.33.99
www.chateaudige.com
contact@chateaudige.com

GÎTE COMMUNAL DE DOMANGE
GÎTE DE GROUPE
282 montée de la Poye
03.85.33.31.30
mairie-d-ige@wanadoo.fr

GITES DE LA DOUDOUNETTE
GÎTE - M et Mme Claude
148 rue de l'Eglise
03.85.33.41.00
www.gitedeladoudounette.com
christiane.claude71@gmail.com

LA CLÉ DE VOÛTE
CHAMBRE D'HÔTES - M. SCHULTZ
Rue Favier
06.81.09.46.14
rolandschultz@wanadoo.fr

LE CLOS DOMANGE,
CHAMBRES D'HÔTES
Ann et Luc De CLOEDT-DHONDT
308 montée de la Poye
03.85.33.03.99 - 06.79.02.23.02
www.leclosdomange.com
leclosdomange@gmail.com

LES VERCHÈRES, Mme Roussel
CHAMBRES D'HÔTES-GÎTE
149 rue du Vieux Moulin
03.85.33.45.05
www.chambres-hotes71.com
irene.p.roussel@gmail.com

GÎTE SOUS LA TREILLE
GÎTE - Mme Sanchez Zanini
45 Rue du Vieux Moulin
09.81.29.09.22 - 06.62.27.91.93
www.gitesouslatreille-bourgogne.fr
souslatreille@gmail.com

DANIEL ROTASPERTI
Chambres d'hôtes
105, rue du 26 juillet 1789
06 33 41 43 28 - 06 33 65 02 57
danielcave71960@gmail.com

PIRES ALEXANDRE
Gîte
14, Route de Cluny
06 80 95 78 26
pires01400@hotmail.fr

SANTÉ

DAMIEN DANJOU
MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Maison Médicale, 14 impasse Henri
Matisse, Le Clos Bardot
03.85.33.30.21

CABINET D'INFIRMIERS D'IGÉ
INFIRMIERS
Maison Médicale, 14 impasse Henri
Matisse, Le Clos Bardot
03.85.33.47.31 - 06.43.15.25.18

SERVICES

ATELIER 3 C, GUENGARD Patrick
CRÉATEUR DESIGNER / ARTISTE PEINTRE
14, Route de Créaut
07.60.49.09.44
patrick-guengard33@bbox.fr

COM' ON IMAGINE Agence graphique
Philippe Bourgeois
31 Montée Claude Pain
03.85.33.48.59 - 06.82.06.23.26
www.comonimagine.com
contact@comonimagine.com

François GRANDEMANGE
PORTAIL INTERNET ENTREPRISE & ASS.
15 impasse du Puits
06.83.56.90.99
www.likemyvillage.com
likemyvillage@bbox.fr

SECRÉTAIRE Ô SERVICE SOS
Sandra GRANDEMANGE
Assistance administrative-formation en informatique
15 impasse du Puits
06.03.42.10.52
secretaireoservice@bbox.fr

@ CLIC SOURIS, Francis GELIN
ASSISTANCE DÉPANNAGE INFORMATIQUE
404 rue du Tacot
03.85.33.41.24 - 06.43.86.15.82
clicsouris.depannage.free.fr

DUVERNAY DANCING
DISCOTHÈQUE-RESTAURANT DE GROUPE
1375 rte de Chevagny les Chevières-Verzé
03.85.33.32.09 - 03.85.33.38.00
www.newswing.fr
le.new.swing@wanadoo.fr

DJ POULOUTE
JEAN-NICOLAS CHAUL
Animation, sonorisation, éclairage
164 Rue de Chabotte
06.68.56.36.82
pouloute71@hotmail.fr

ENTREPRISES

SARL BECKER Yvon
CHARPENTE-COUVERTURE-ZINGUERIE
244 Rte de Verzé - ZA en Prole
03.85.33.32.17 - 06.21.41.03.08
www.becker-71.com
sarlbeckeryvon@bbox.fr

SARL LANDRIX Loïc
CHAUFFAGISTE-PLUMBERIE
262 Route de Mâcon - Igé
4 Place du Marché - 01 Pont de Veyle
03.85.33.34.02
www.landrix-chauffage-plomberie.fr
landrix.sarl@orange.fr

MENUISERIE AUX BLASONS
Olivier Cauche - MENUISERIE
244 Route de Verzé - ZA en Prole
03.85.33.43.63 - 06.37.69.59.89
Facebook : menuiserie aux blasons
menuiserie.auxblasons@gmail.com

GLG, Gilles LOUIS-GAVET
PLÂTRIER - PEINTRE EN BÂTIMENT
87 route Saint-Maurice
03.85.39.00.08 - 06.84.01.43.20
glg.peinture@orange.fr

Sasu EMIL, Olivier FONTAINE
ÉLECTRICITÉ DE MAINTENANCE
INDUSTRIELLE IGÉENNE
842 route des Places
06.78.21.66.17
olivier.fontaine73@orange.fr

THEMA CREATION, David MASELLI
MAÎTRE D'ŒUVRE EN BÂTIMENT
MENUISERIE BOIS/ALU/PVC
214 route de Mâcon
03.85.21.35.50 - 06.89.21.81.01
themacreation@orange.fr

TRMC CARRIÈRE - CARRIÈRE
2030 Route de Cluny
03.85.33.32.31

SARL Daniel JAFFRE - PAYSAGISTE
246 rue du Vieux Moulin
03.85.33.42.04 - 06.80.42.91.22
jaffred@orange.fr

GARAGE PETRILLO - VENTE ET
RÉPARATION AUTOMOBILES
397 route de Mâcon, En Prôle
03.85.33.31.23 - 06.07.57.35.70
garage.petrillo@wanadoo.fr

VITICULTURE

PRESTA VITI, David GOBET
TRAVAUX VITICOLES
244 route de Verzé
06.71.27.43.18
prestaviti@free.fr

PELLENC HD
VENTE TRACTEUR ENJAMBEUR ET
OUTILS ELECTRO-PORTATIFS
307 route de Verzé
03.85.33.33.63 - 06.47.94.95.24
j.millot@pellenc.com
www.pellenc.com

LES VIGNERONS D'IGÉ
VIGNERONS COOPÉRATEURS
41 Rue du Tacot
03.85.33.33.56
www.lesvigneronsdige.com
lesvigneronsdige@lesvigneronsdige.com

DOMAINE FICHET, Pierre-Yves et Olivier
VITICULTEURS
651 Route d'Azé - Le Martoret
03.85.33.30.46
www.domainefichet.fr
contact@domainefichet.fr

DOMAINE DES ROCHES, James CARPI
VITICULTEURS
593 Route d'Azé - Le Martoret
03.85.33.32.47 - 06.50.32.08.85
domaine-carpi@orange.fr

DOMAINE LONDON
VITICULTEURS
593 Route d'Azé - Le Martoret
06.62.52.15.05
www.veuveambal.com

PRODUCTEURS

SCEA DU HAMEAU DE CRÉAUT
ELIANE LATUILLÈRE
FROMAGES DE CHÈVRE
Route de Créaut
06.49.73.55.07
En semaine à 19h - Le dimanche 10h30

N'HÉSITEZ PAS À NOUS COMMUNIQUER
TOUT CHANGEMENT
DE COORDONNÉES
OU OUBLI DE NOTRE PART.



> GÎTE

PIRES ALEXANDRE
14, Route de Cluny
06 80 95 78 26
pires01400@hotmail.fr

> CHAMBRES D'HÔTES

DANIEL ROTASPERTI
105, rue du 26 juillet 1789
06 33 41 43 28 - 06 33 65 02 57
danielcave71960@gmail.com

La Chope du Korrigan



Une brasserie s'est ouverte à Igé depuis novembre 2018 au 247 Grande rue.

Johan VOGEL vous propose en dégustation et vente sur place des bières artisanales qui pourront satisfaire tous les palais. De l'ambree châtaigne à la blonde fermentée au miel, en passant par la bière noire (orge torréfiée vieillie en fût de whisky) ou la bière style IPA (bière très houblonnée), elles ont toutes leur particularité et une saveur qui ne laisse pas indifférent. Johan est livré en orge de Bourgogne et houblon. Brassée et mise en bouteille sur place, il produit environ 100 hectos par an. Il est possible de se procurer sa production à la boulangerie à Igé, au marché de Cluny le samedi et à Super U Prissé, en rayons ou au marché des producteurs le jeudi de 17 H 00 à 20 H 00.

Cette bière peut se conserver environ deux ans (bouteille debout). Nous souhaitons longue vie à la chope du Korrigan.

Contacts : 06 12 35 87 57 ou site Facebook « Brasserie la chope du Korrigan ».

DÉLI STREET BURGER 71



Un nouveau service de **restauration rapide à emporter** vous est proposé depuis le 14 octobre 2019.

Bien qu'il soit possible de commander sur place, il est prudent de réserver par téléphone au **07 69 32 08 70**.

Tous les lundis soirs à partir de 18 h 30, Jérémy SAGNIER vous accueille avec sympathie rue Saint Germain à l'emplacement du poids public, avec un **large éventail de burgers accompagnés de « frites maison »**.

Des desserts « maison » et des boissons sont également proposés pour les plus gourmands.



Nous souhaitons la bienvenue à Jérémy et longue vie à son commerce.

DOCUMENTS OFFICIELS

Formalités et pièces désirées	Où s'adresser ?	Pièces à fournir
Reconnaissance de naissance	En mairie	Pièces d'identité de la ou les personnes reconnaissant le futur enfant
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance Délai de trois jours	Certificat d'accouchement Livret de famille ou pièce d'identité Dans certains cas, copie de l'acte de reconnaissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès Dans les 24 heures	Livret de famille ou pièce d'identité Certificat de décès
Copie d'acte de naissance - mariage - décès	Mairie du lieu de naissance - mariage - décès	Par courrier : indiquer les noms, prénoms, date de naissance, noms et prénoms des parents. Ou directement au bureau état civil du lieu des faits
Formalités pour un mariage	Mairie - 3 mois avant la date prévue	Dossier à retirer à l'annexe Mairie
Baptême républicain	Mairie du domicile	Dossier à retirer à l'annexe Mairie
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	Présenter le livret de famille et une demande de duplicata fournissant tous les renseignements sur la famille
Carte Nationale d'Identité biométrique Passeport biométrique	Mairie du domicile + Mairie équipée du système de scannage	Le document administratif (CERFA) et la liste des pièces à fournir sont à retirer à l'annexe Mairie. Il faut prendre rendez-vous dans une mairie équipée du système de scannage pour le dépôt de la demande : Mâcon, Charnay les Mâcon, Tournus ou Cluny. La présence du demandeur est obligatoire.
Autorisation de sortie du territoire	Mairie du domicile	Le document administratif (CERFA) est sur le site internet : www.service-public.fr
Certificat de nationalité	Greffe du Tribunal d'Instance	Copie intégrale de l'acte de naissance, copie de la carte d'identité, justificatif de domicile
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire central 10 rue Landreau 44079 NANTES Cedex	Joindre une copie d'une pièce d'identité
Carte grise	Préfecture	Le document administratif (CERFA) est disponible en Mairie, en Préfecture ou sur le site internet : www.service-public.fr . Le garage PETRILLO est également agréé par la Préfecture pour ce service.
Duplicata du permis de conduire	Préfecture	Le document administratif (CERFA) est disponible en Mairie, en Préfecture ou sur internet : www.service-public.fr
Certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration au préalable, permis de démolir, permis de lotir	Annexe Mairie	Les CERFA sont disponibles à l'annexe Mairie ou sur le site internet : www.service-public.fr
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Inscription sur les listes toute l'année. Pièce d'identité, justificatif de domicile (résidence effective de + de 6 mois)
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La pièce à légaliser doit être présentée par la personne habilitée à signer avec une pièce d'identité. Attention la signature doit s'effectuer en Mairie devant la personne qui légalise la signature.

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Tél. 03.85.33.31.30 - Fax : 03.85.33.38.32

Site : www.mairie-ige.fr

Tél. personnel du maire : 06 87 45 30 07

E-mail : mairie-d-ige@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat au public :

LUNDI : 9 h-12 h - MERCREDI : 15 h-18 h - VENDREDI : 14 h-17 h

AUTRES SERVICES

AGENCE POSTALE COMMUNALE : Tél. 03 85 50 14 06

Ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 10 h -12 h/14 h -16 h

Samedi : 9 h 00 - 11 h 30 (semaine impaire)

SERVICE ÉTAT CIVIL ET URBANISME :

Tél. 03 85 33 43 85

Ouverture : LUNDI : 10 h - 12 h - VENDREDI : 14 h - 16 h

SAMEDI : 9 h - 11 h 30 (un samedi sur 2, semaine impaire)

GÎTE COMMUNAL DE GROUPE : Tél. 03.85.33.31.30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : Tél. 03.85.33.33.89

Permanences : MERCREDI : 10 h - 12 h / JEUDI : 16 h-18 h 30

SAMEDI : 10 h - 12 h

SALLE POLYVALENTE :

pour les réservations et tous les renseignements, merci de contacter la Mairie au 03.85.33.31.30

RESTAURANT SCOLAIRE : Tél. 03.85.33.46.55

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE :

Tél. 03.85.33.43.29 - E-mail : ecole.ige71@wanadoo.fr

POINT CYBER : Tél. 06.08.57.24.72

E-mail : cyberige@wanadoo.fr

SERVICE DES EAUX : Suez Environnement

n° azur 0 977 409 443 et en cas d'urgence 0 977 401 127

URGENCE GAZ : 0 800 47 33 33

URGENCE ENEDIS : 09 72 67 50 71

SÉCURITÉ

Pompiers Mâcon 18

Urgence médicale 15

Gendarmerie Mâcon 17 ou 03.85.22.97.10

SERVICES DIVERS

TREMA'FIL : renseignements et réservations au

n° Vert : 0800 35 00 34

GESTION DES DÉCHETS

- Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mercredi matin (prévoir de sortir les ordures ménagères la veille) en porte à porte, sauf pour les écarts.

- Déchetterie du Val Lamartinien à LA ROCHE VINEUSE :

Tél. 07.61.87.35.93 - Horaires d'ouverture :

LUNDI 8 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 30

MERCREDI 8 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 30

VENDREDI 8 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 30

SAMEDI 8 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 30

Les habitants d'Igé peuvent également se rendre dans les autres déchetteries de la MBA : MACON « La Grisière » - CHARNAY LES MACON « Les Pérelles »

- SAINT MARTIN BELLE ROCHE. Ne pas oublier l'enregistrement

obligatoire depuis janvier 2018. Pour tout renseignement :

Tél 03 85 38 44 39 ou environnement@mb-agglo.com

- Conteneurs pour tris sélectifs : (plastique, papier-carton, verre)

en permanence aux endroits suivants : Rue de l'Eglise (Parking entre

l'école et le stade de foot), route des Places entre Domange et

Le Martoret, parking salle polyvalente.

- **Récupération de vêtements** : l'association « Relais » a installé un container à côté des colonnes de tri Rue de l'Eglise (Parking entre l'école et le stade de foot), pour les vêtements et chaussures. L'association « Le Pont » a le sien vers la salle polyvalente.

- **Récupération des piles** : à côté des colonnes de tri vers la salle polyvalente, rue de l'église et à la Poste.

SOCIAL

Assistante sociale : Mme MARCHAL Blandine - 03.85.21.65.00

A.D.M.R. : 4 route de Cluny - 71960 LA ROCHE VINEUSE

aides familiales (aide aux familles) et aides ménagères (personnes âgées)

Permanences du bureau : CHABANNE Caroline : mardi et jeudi et

vendredi de 9h à 12h au 03.85.37.77.11

Permanences au local : Maison de services (4 route de cluny à LA ROCHE

VINEUSE) : mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h : CHABANNE Caroline

Madame SINARDET est référente sur notre commune : 03 85 33 32 36

Le Jardin de la Lie : micro-crèche de la MBA Place de la

chapelle - 71960 LA ROCHE VINEUSE Tél. 03.85.35.00.80

Les inscriptions se font au Pôle Petite Enfance de la M.B.A. au 03.85.33.25.00.

Résidence personnes âgées : Hameau de L'Eau Vive

629 Route du Hameau de l'Eau Vive - 71960 LA ROCHE

VINEUSE - Tél. 03.85.36.63.40 - Permanence du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 17 h 30.

Association de Portage de repas : Tél. 03.85.92.55.23

à ST GENGOUX LE NATIONAL

AMAVIP : (Association de Médiation et d'aide aux victimes d'infraction

pénale) - Tél. 03.85.21.90.84

ASSISTANTES MATERNELLES

- DAJOUX Isabelle, 46 rue Vincent Van Gogh, Les Cadolles, 03 85 33 47 02

- JARRIER Geneviève, 79 Grande Rue, 03 85 33 31 45

- JORRE de SAINT JORRE Nadine, 408 route d'Azé, 03 85 32 94 61

- LOISY Jocelyne, 45 rue Vincent Van Gogh, Les Cadolles, 03 85 33 48 67

- TRAHAND Catherine, 92 Rue du Lavoir, 03 85 33 43 46

- GUENON Christine, 57 rue du 26 juillet 1789, 06 87 71 99 62

STATISTIQUES D'URBANISME

(arrêtées au 2 novembre 2019)

- 5 PC (demande de permis de construire)

- 29 DP (déclaration préalable de travaux)

- 16 renseignements d'urbanisme

- 10 DIA (déclaration d'intention d'aliéner)

- 1 PD (permis de démolir)

- 1 AT (autorisation de travaux)

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sont reçues en mairie toute l'année sur justificatif de domicile et de nationalité française.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens (garçons et filles) doivent se faire recenser l'année de leurs 16 ans. Une attestation de recensement leur sera

délivrée (aucun duplicata possible) et ils seront convoqués à la J.A.P.D. (Journée d'Appel de Préparation à la Défense).

En 2020, ce sont donc les jeunes gens nés en 2004 qui sont concernés.

A SAVOIR

DROIT DE PRÉEMPTION

La commune d'Igé a inscrit un droit de préemption urbain au PLU pour les zones U et AU du village.

Lorsqu'une vente s'effectue, le notaire a obligation de demander par écrit à la commune si elle souhaite acheter le bien. Elle est

alors prioritaire sur tout autre acheteur.

